

2

Contexts and Structures
of Growing Up

Cyndie Da Silva Santos

Évaluation intermédiaire du programme « Jeunesse en action » (2007 – 2013) au Luxembourg



cesise



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration

uni.lu
UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

The logo for the University of Luxembourg, featuring the text "uni.lu" in a stylized font above "UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG".

**Évaluation intermédiaire du programme
« Jeunesse en action » (2007 – 2013) au Luxembourg**

Novembre 2010

© Université du Luxembourg et l'auteur

Layout cover: fargo, Luxembourg

ISBN 978-2-87971-809-5

Cyndie Da Silva Santos

**Évaluation intermédiaire du programme
« Jeunesse en action » (2007 – 2013) au Luxembourg**

Luxembourg 2010
Université du Luxembourg

Table des matières

1. Résumé	9
2. Introduction	12
3. Méthodologie	14
3.1 Analyse des documents de l'Agence nationale	15
3.2 Entretiens qualitatifs	16
3.3 Questionnaire pour les participants	17
4. Description des ressources et des réalisations	19
4.1 Aperçu général	19
4.2 Données en fonction des actions décentralisées du programme	20
4.3 Données en rapport avec l'Agence nationale	22
5. Évaluation de la pertinence	23
5.1 La politique pour la jeunesse au Luxembourg	24
5.2 Priorités du programme	25
5.3 Perspective des participants	28
6. Évaluation de l'efficacité	29
6.1 Réalisation des objectifs du programme auprès des participants	29
6.2 Actions et thèmes du programme	30
6.3 Mise en œuvre du programme	32
7. Évaluation de l'efficience	34
7.1 Ressources et outils informatiques mis en œuvre pour le programme	34
7.2 Conception du programme et organisation de la gestion	35
8. Évaluation de la durabilité	37
9. Recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre du programme Jeunesse en action	38
10. Recommandations pour l'élaboration du prochain programme	39
Bibliographie	41
Annexe 1 : Ressources investies	43
Annexe 2 : Tableaux des réalisations (Youthlink)	47
Annexe 3 : Tableaux issus de l'analyse des questionnaires	55

1. Résumé

Le présent document rapporte les résultats de l'évaluation intermédiaire du programme « Jeunesse en action » au Luxembourg pour la période allant de 2007 à 2009. Le Ministère de la Famille et de l'Intégration (MFI) est l'Autorité responsable pour le bon fonctionnement du programme et l'unité « Jeunesse en action », intégrée au Service National de la Jeunesse (SNJ), est l'Agence nationale responsable de sa mise en œuvre.

Toute organisation œuvrant en faveur de la jeunesse constituée légalement au Luxembourg, ainsi que tout jeune ou groupe informel de jeunes résidant légalement au pays, sont éligibles pour participer à ce programme. La collecte des données a été réalisée par le Centre d'études sur la situation des jeunes (CESIJE), aussi bien auprès des acteurs qui gèrent et mettent en œuvre le programme (Agence et Autorité nationales) qu'auprès de ceux qui en bénéficient directement sur le terrain (porteurs de projets et participants).

Entre 2007 et 2009, la Commission Européenne a mis à disposition du Luxembourg un montant de 3'109'576 euros pour le financement des actions décentralisées du programme. En tout, 81,5% du budget des actions décentralisées furent investis dans un total de 181 projets impliquant 2570 participants.

L'Action 2 (service volontaire européen) représente l'action forte du programme au Luxembourg et elle a considérablement évolué ces dernières années. L'Action 1.1 (échanges de jeunes) est marquée par une diminution de projets, à l'inverse, les actions 1.2 (initiatives de jeunes) et 4.3 (mise en réseau des travailleurs de jeunesse) ont connu un essor important. L'Action 3.1 (coopération avec les pays voisins de l'Union) et les TCP tendent à se stabiliser, néanmoins l'action 3.1 serait davantage appropriée si elle disposait de plus de budget. Les actions 1.3 (jeunesse pour la démocratie) et 5.1 (coopération politique européenne dans le domaine de la jeunesse), intégrées au programme depuis 2007, ont commencé à être appropriées en 2008, cependant elles ont eu peu de succès par la suite.

L'éducation non formelle est le maître mot du programme « Jeunesse en action » et représente un important atout pour augmenter les chances de transition entre les études et la vie active des jeunes. Ce programme présente un lien étroit avec les priorités nationales et joue un rôle important pour les concrétiser. Parmi les influences du programme sur les actions nationales, on peut citer la création de programmes nationaux comme le « service volontaire d'orientation (SVO) » ou encore le « service

volontaire de coopération (SVC) », tous deux inspirés du « service volontaire européen » (SVE).

Les organisations de jeunesse considèrent les objectifs du programme pertinents et en accord avec leurs propres objectifs. Le fait de pouvoir recourir aussi bien à des programmes nationaux qu'européens est un avantage qui permet de répondre aux besoins des différents types d'organisation. En ce qui concerne la pertinence des objectifs auprès des participants, on constate que les motivations des jeunes au départ ne correspondent pas forcément au côté éducationnel du programme. Cependant, en rétrospective de la participation au projet, ils se rendent néanmoins compte des effets plus approfondis de leur participation.

Généralement, le déroulement du projet est évalué de façon très positive malgré que les attentes des participants n'aient pas toujours été entièrement satisfaites. Les impacts sont surtout significatifs par rapport à la mobilité et à l'ouverture interculturelle envers les autres. Au niveau des compétences acquises, les compétences communicatives, relationnelles et d'expression créative et artistiques sont les plus dominantes. Par ailleurs, les profils des participants du questionnaire indiquent que 32,7% se trouvaient dans une situation difficile lors de la participation au projet. 70% des participants ayant reporté une situation difficile, considèrent que la participation au projet leur a permis de mieux gérer les difficultés liées à cette situation.

La mise en œuvre du programme par l'Agence nationale a eu une évolution positive surtout en matière de développement de synergies avec le SNJ et de systèmes d'échanges avec d'autres agences ou entités. L'information est bien diffusée au sein des organisations de jeunesse, seulement certaines organisations hésitent à recourir au programme, ce qui a pour effet qu'au cours des 3 dernières années, le budget des actions décentralisées n'a pu être entièrement dépensé. Une des raisons est que le secteur de la jeunesse au Luxembourg est constitué de nombreuses organisations de petite taille qui n'ont pas forcément les ressources humaines nécessaires pour gérer un projet européen. La partie administrative à fournir représente d'ailleurs l'aspect le moins attractif du programme. La rigidité administrative du programme est également vue comme un frein à la spontanéité des jeunes, qui sont confrontés à des délais d'attente trop longs avant de pouvoir réaliser leur projet.

Au cours de ces trois dernières années, une simplification des procédures administratives a déjà eu lieu, contribuant ainsi à rendre le programme plus accessible. Par ailleurs, des efforts de simplification sont également fournis par l'Agence nationale,

notamment par rapport aux projets SVE. Il serait recommandé de continuer ce processus de simplification des procédures dans les années à venir.

Le programme a des effets durables sur les participants surtout en termes d'engagement social et de mobilité. Cependant, les porteurs de projets regrettent de ne pas pouvoir donner continuité à leur projet, surtout lorsque celui-ci a été réalisé avec succès. Vu que le Luxembourg ne dépense pas la totalité du budget disponible, il serait éventuellement envisageable de relancer les porteurs de projets pour la réalisation d'un projet similaire l'année suivante (sans devoir pour autant recréer tout le concept).

2. Introduction

Le programme « Jeunesse en Action », défini pour la période de 2007 à 2013 dans la décision n° 1719/2006/CE du Parlement Européen et du Conseil, trouve ses prémices dans les programmes « Jeunesse pour l'Europe » et « Service volontaire européen » mis en place entre 1995 et 1999. Ces deux programmes ont été réunis dans un seul et même ensemble nommé « Jeunesse » entre 2000 et 2006, et actuellement « Jeunesse en action ». Entre 1995 et 1999, l'enveloppe financière investie par la Commission Européenne pour l'ensemble du programme s'élevait à environ 200 millions d'écus, l'équivalent de l'euro (COM, 2001b). Actuellement, elle s'élève à 885 millions d'euros pour la période allant de 2007 à 2013. D'une part, le programme a connu une évolution en termes de terrain d'application étant donné que d'autres pays y ont adhéré depuis sa création, d'autre part, il a également évolué en termes de contenu en étant de plus en plus thématique et en s'élargissant à d'autres problématiques en rapport avec la jeunesse. En tant que représentant du secteur de l'éducation non formelle au niveau européen, ce programme a considérablement gagné en envergure et se met progressivement en place dans le secteur du travail pour la jeunesse.

Au Luxembourg, ces programmes européens sont mis en œuvre depuis 1997. Le Ministère de la Famille et de l'Intégration (MFI) est l'Autorité responsable pour la politique sur la jeunesse ainsi que pour le bon fonctionnement du programme « Jeunesse en action ». Le Service National de la Jeunesse (SNJ), placé sous l'autorité du MFI, est reconnu comme un des principaux intervenants dans le secteur du travail en faveur de la jeunesse (chapitre 2 de la Loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse). Outre la mise en œuvre d'activités et de programmes nationaux, le SNJ intègre en son sein l'Agence nationale responsable de la mise en œuvre du programme « Jeunesse en action ». Celle-ci compte 4 agents internes avec les fonctions suivantes : un responsable chargé de la gestion et de l'organisation de l'unité « Jeunesse en action », ainsi que de la coordination de l'information ; une personne chargée de la gestion financière et de l'assistance administrative de l'agence, tout comme du suivi financier des demandes et du suivi administratif des contrôles des bénéficiaires¹ ; deux chargés de projets

¹ Sont considérés bénéficiaires, tous les porteurs de projets et participants du programme. Un porteur de projet émet par écrit une demande de projet à l'Agence nationale. En cas d'approbation, c'est lui le responsable de la mise en œuvre du projet jusqu'à sa phase finale. Un participant peut participer au projet sans pour autant en être le porteur. L'âge des participants doit généralement être compris entre 15 et 28 ans (ou entre 13 et 30 ans pour certaines actions). Généralement, une organisation est porteuse du projet et les jeunes en sont les participants.

responsables de l'encadrement des bénéficiaires pour les différentes actions décentralisées (SNJ/AN, 2010). Le directeur du SNJ veille, quant à lui, à assurer les synergies entre les différentes unités du SNJ. Il conseille, supervise et apporte les signatures légales au niveau administratif. En ce qui concerne la gestion journalière du bureau Eurodesk, celle-ci est confiée au Centre Information Jeunes (CIJ).

Le secteur national du travail en faveur de la jeunesse regroupe, d'après les définitions de la « loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse », les organisations de jeunesse, les organisations agissant en faveur de la jeunesse et les organisations de service pour jeunes. Les organisations de jeunesse ont pour objet principal le travail avec les jeunes. Elles sont représentées par des organisations proposant des activités de loisirs ciblées pour cette population, comme le scoutisme, le club des jeunes etc. En ce qui concerne les organisations agissant en faveur de la jeunesse, le travail avec les jeunes constitue une activité accessoire par rapport à leur objet principal (par ex. en milieu sportif, spirituel et religieux, caritatif, environnemental, politique etc.). Les organisations de service pour jeunes, quant à elles, constituent le volet professionnel du « youth work » et sont notamment les centres de rencontre, d'information et d'animation, communément nommés « Maisons de jeunes », présents sur 60 sites à travers le pays et intégrés au projet politique national. Ces centres locaux travaillent en réseau avec des centres nationaux actifs dans le domaine de l'information des jeunes notamment, mais aussi de la médiation. (Centre Information Jeunes, Centre de Médiation, Centre de Prévention des Toxicomanies etc.).²

Toute organisation œuvrant en faveur de la jeunesse constituée légalement au Luxembourg, ainsi que tout jeune ou groupe informel de jeunes résidant légalement au pays, sont éligibles pour participer à ce programme. Les projets peuvent être soumis à 5 dates de clôture annuelles. Après chaque date de clôture, un comité d'évaluation se réunit pour analyser les demandes et émettre un avis sur celles qui seront subventionnées par le programme. Ce comité est composé des 4 membres de l'Agence nationale, sans droit de vote, et de 6 membres externes issus de confédérations œuvrant en faveur de la jeunesse. Le directeur du SNJ préside ce comité et un représentant de l'autorité nationale y participe, tous deux sans droit de vote.

Dans le présent document sont rapportés les résultats issus de l'évaluation intermédiaire du programme « Jeunesse en action » pour la période allant de 2007 à 2009. Cette tâche a été confiée au Centre d'études sur la situation des jeunes (CESIJE), déjà en charge de

² Pour un aperçu en ligne du secteur de la jeunesse au Luxembourg : www.youth.lu.

l'évaluation finale du programme « Jeunesse » en 2006/2007. Le CESIJE fut fondé en 1995, ensemble avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration, avec comme souci majeur d'établir et de maintenir un dialogue régulier et structuré entre les acteurs de la politique, du travail et de la recherche dans le domaine de la jeunesse. À partir de 2006, il fut intégré à l'*Integrative Research Unit on Social and Individual Development* (INSIDE) de l'Université du Luxembourg. La documentation, l'évaluation, la recherche et la consultation sont les tâches principales de ce centre.

Cette évaluation n'a pu se faire qu'en étroite collaboration avec l'Autorité et l'Agence nationales, qui ont fourni tous les documents et informations nécessaires à la réalisation de la collecte des données. Les membres de ces deux entités ont, par ailleurs, participé à des entretiens qualitatifs qui ont permis de mieux élucider les questions de la gestion et de la mise en œuvre du programme au Luxembourg.

3. Méthodologie

La présente évaluation se base, d'un côté, sur les modalités établies par le comité de pilotage responsable du suivi de l'évaluation au niveau européen et, de l'autre, sur les indicateurs et méthodes complémentaires élaborés lors du séminaire *Researchers in Action*, qui s'est tenu du 23 au 27 septembre 2009 à Budapest. Une des conclusions de ce séminaire est que les différents processus d'évaluation nationaux doivent pouvoir disposer d'assez de souplesse pour s'adapter à la situation du pays, néanmoins il est possible d'établir un principe commun pour les différentes évaluations nationales: diversifier les méthodes de recherche et inclure les points de vue de tous les acteurs du programme. En outre, il s'agit également de regarder au-delà du simple cadre du programme, en s'intéressant de façon plus globale au secteur de l'éducation non formelle (EYC-Budapest, 2009).

La méthodologie utilisée dans cette évaluation vise donc à inclure les différentes perspectives des acteurs concernés par le programme « Jeunesse en action » afin d'obtenir une vue d'ensemble aussi représentative que possible. La collecte des données a ainsi été réalisée aussi bien auprès des acteurs qui gèrent et mettent en œuvre le programme (Agence et Autorité nationales) qu'auprès de ceux qui en bénéficient directement sur le terrain (porteurs de projets et participants). Outre les documents mis à disposition par l'Agence et l'Autorité nationales, un entretien en groupe a été mené

auprès des agents et un entretien individuel auprès du directeur de l'Agence. Des entretiens ont également été menés auprès d'un représentant de l'Autorité nationale et de dix porteurs de projets répartis sur les différentes actions. Les participants, quant à eux, ont pris part à l'évaluation à travers un questionnaire en ligne.

Calendrier du processus de l'évaluation au Luxembourg :

23-27 Septembre	Participation au séminaire <i>Researchers in Action</i> à Budapest.
Novembre	Prise de contact avec l'Agence et élaboration d'un plan de travail.
Décembre 2009	Documentation sur le programme et sur la politique de la jeunesse aux niveaux national et européen. Exploration de la littérature scientifique du secteur de l'éducation non formelle. Élaboration des outils pour la collecte des données.
Janvier 2010	Analyse des rapports de l'Agence. Entretiens auprès de l'Autorité et de l'Agence nationales. Constitution d'un échantillon de porteurs de projets. Élaboration du questionnaire en ligne pour les participants. Collecte des adresses emails des participants.
Février	Entretiens avec les porteurs de projets. Mise en ligne du questionnaire des participants.
Mars	Entretiens avec les porteurs de projets. Transcriptions des entretiens.
Avril	Entretien avec le directeur de l'Agence nationale. Transcriptions des entretiens. Analyse des données.
Mai	Analyse des données. Rapport final.

3.1 Analyse des documents de l'Agence nationale

Les documents suivants, fournis par l'Agence nationale, ont été pris en considération dans cette évaluation : plans de travail 2007-2009 ; rapports annuels 2007-2009 ; *monitoring meetings* 2007-2009 ; rapports statistiques 2007-2009 ; rapports financiers 2007-2009 ; subventions accordées 2007-2009.

Dans les plans de travail et rapports annuels, sont relevés les succès et échecs par rapport à la planification et à la mise en œuvre du programme. Les recommandations exprimées par l'Agence dans ces documents sont également considérées et intégrées à l'analyse.

Les *monitoring meetings* annuels permettent, pour leur part, d'intégrer le point de vue des porteurs de projets par rapport à la mise en œuvre du programme.

Les rapports statistiques et financiers servent à décrire quantitativement les ressources et réalisations entre 2007 et 2009 et fournissent les données pour les annexes 1 et 2 du présent document.

Les tableaux des subventions accordées permettent, quant à eux, d'identifier les porteurs de projets ayant participé au programme. Sur base de ce document, un échantillon de porteurs de projets a été constitué pour des entretiens qualitatifs.

3.2 Entretiens qualitatifs

En prenant pour base les 4 critères d'évaluation définis par le comité de pilotage – pertinence, efficacité, efficience, durabilité – et en considérant les questions posées pour chacun de ces critères, l'occasion a été donnée aux différents acteurs de s'exprimer sur leur(s) champ(s) de compétence respectif(s). Afin de cerner la mise en œuvre du programme de façon globale et réaliste, chaque critère d'évaluation comporte des données issues des niveaux administratif et pratique. L'analyse a essentiellement consisté à créer un dialogue entre les acteurs qui définissent et mettent en œuvre le programme (Autorité et Agence nationales) et ceux qui en bénéficient (porteurs de projets et participants). Afin de rendre les questions posées par la CE accessibles à tous les acteurs, des indicateurs ont été développés pour chaque outil de la collecte des données.

- Choix de l'échantillon des porteurs de projets

L'échantillon a été constitué en veillant, d'un côté, à représenter toutes les actions et années du programme et, de l'autre, à inclure aussi bien des porteurs de projets ayant régulièrement recouru au programme, que ceux qui n'y ont recouru qu'une seule fois. Il s'agit ainsi de comprendre les raisons pour lesquelles certains porteurs de projet répètent leur recours et d'autres non. Cette question est, en effet, importante étant donné que le Luxembourg n'emploie pas la totalité du budget disponible pour les

actions décentralisées : 86,1% du budget fut utilisé en 2007, 74,1% en 2008 et 84,5% en 2009 (annexe 1). Il aurait été pertinent d'inclure également les porteurs de projets potentiels n'ayant jamais participé au programme, seulement cette démarche n'a pas pu être réalisée par manque de temps et de ressources.

Dans le plan de travail initial, des entretiens téléphoniques étaient prévus avec une vingtaine de porteurs de projets. Néanmoins, plutôt que d'aborder le sujet de manière superficielle au téléphone, il était préférable d'opter pour des entretiens en face à face afin d'entrer plus dans le cœur du sujet. Ainsi, la quantité des entretiens a été diminuée pour permettre d'augmenter la qualité des données : 7 entretiens ont été réalisés en face à face et 3 par téléphone. En tout, 24 projets, soit 15,6% sur un total de 154 projets (TCP exclus), sont représentés dans l'échantillon. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de leur répartition sur les différentes actions.

Projets représentés dans l'échantillon des porteurs de projets. Répartition par type d'action et par année de réalisation :

Action	1.1			1.2			1.3			2.1			3.1			4.3			5.1			
	07	08	09	07	08	09	07	08	09	07	08	09	07	08	09	07	08	09	07	08	09	
Projet	3	1		1	1	1		1		2	4	2	2	3	1	1				1		
Total	4			3			1			8			6			1			1			

Parmi les 10 porteurs de projets de l'échantillon, on compte : 5 maisons de jeunes ; 2 organisations travaillant avec des jeunes à besoins spécifiques ; 2 organisations œuvrant en faveur de la jeunesse au niveau national et international ; 1 association née d'une initiative de jeunes. 6 porteurs de projets ont eu recours au programme ponctuellement entre 2007 et 2009 et 4 y ont eu recours fréquemment.

3.3 Questionnaire pour les participants

Afin d'inclure le maximum de participants dans cette évaluation, un questionnaire en ligne a été choisi. Le lien a été envoyé par email aux adresses fournies par l'Agence à travers les rapports finaux des projets. Il a fallu procéder à un recueil manuel des adresses emails, un travail long et fastidieux qui s'est avéré assez difficile. En effet, il y avait des problèmes de lisibilité et les listes d'adresses étaient parfois incomplètes. Ce processus aurait pu être simplifié si les adresses des participants avaient été envoyées

sous forme digitalisée par les porteurs de projets, ce qui serait éventuellement à considérer pour les évaluations futures.

En tout, 787 adresses emails issues d'un total de 29 projets ont pu être collectées. Parmi ces 787 adresses, 161 ont accusé un échec de réception parce qu'elles étaient illisibles. 526 emails invitant à participer au questionnaire en ligne ont donc été envoyés avec succès. Le questionnaire couvre toutes les actions excepté l'action 4.3, qui est une action nécessitant d'autres types de questions que celles posées dans ce questionnaire étant donné qu'elle est destinée à la mise en réseau des travailleurs de jeunesse.

- Description de l'échantillon des participants³

Comme mentionné plus haut, quelques 526 emails ont pu être envoyés sans accuser un échec de réception, autrement dit, 27,4% de la totalité des participants (TCP et action 4.3 exclus) ont pu être contactés par email. 157 personnes ont ouvert le lien pour répondre au questionnaire. 35% de ces répondants ont dû être enlevés de l'échantillon parce qu'ils présentaient un nombre important de non-réponses étant donné qu'ils ont interrompu le questionnaire tout au début. L'échantillon final est donc composé de 101 répondants, ce qui représente 19,2% des participants contactés par email et 5,3% de la totalité des participants (TCP et action 4.3 exclus).

Parmi les 101 répondants retenus, 57,4% sont du sexe féminin et 31,7% du sexe masculin (10,9% manquant). La majorité des répondants est âgée entre 18 et 30 ans (89,9%), avec un nombre important compris entre 18 et 21 ans (42,2%). Les mineurs, en revanche, sont assez peu représentés (7,8%). Dans la classe d'âge des 18 à 21 ans, notons que 73,7% font des études secondaires pendant que 26,3% font des études supérieures. Dans la classe d'âge des 22 à 25 ans, la situation est inversée : 72,7% font des études supérieures et 13,6% des études secondaires, le restant étant représenté à 9,1% par une occupation salariée et à 9,1% par un poste de volontaire. Parmi ceux âgés entre 26 et 30 ans, 47,6% sont salariés, 33,3% font des études supérieures et 33,3% sont à la recherche d'un emploi.⁴

27,7% ont répondu au questionnaire en français et 72,3% en anglais. Cette préférence de l'anglais est compréhensible si on regarde de plus près le pays de résidence indiqué

³ Annexe 3, p. 56-58.

⁴ Remarque : les répondants avaient la possibilité de cocher plusieurs réponses, d'où l'effectif de réponses > 100%. Dans cette description ont été pris en compte les taux les plus significatifs.

par les répondants. En effet, l'échantillon a un caractère relativement international malgré que le Luxembourg et ses pays limitrophes représentent 42,8% de l'effectif. Les pays adhérents depuis 2004 à l'Union Européenne sont très présents également (25,5%), sachant qu'environ la moitié est constituée par les pays baltes. Les autres pays de l'Union représentent quant à eux 20,4% de l'échantillon. Un faible taux est encore constitué par les pays en adhésion (6,1%) et les pays hors Union (5,1%).

En ce qui concerne le type de projet réalisé : 43% des répondants ont participé à un échange entre groupes de jeunes (action 1.1 ou 3.1), 39,8% ont fait un service volontaire européen (action 2), 11,8% ont participé à une initiative de jeunes (action 1.2) et 5,4% à une rencontre entre jeunes et responsables politiques (action 5.1). En revanche, aucun répondant n'a participé à une action 1.3. Par ailleurs, 20,8% des projets ont été réalisés en 2007, 36,6% en 2008 et 42,6% en 2009. 62,4% des répondants ont participé à un seul projet du programme « Jeunesse en action », 17,8% ont participé à 2 projets et 19,8% ont participé à 3 projets ou plus.

4. Description des ressources et des réalisations

Les données quantitatives utilisées dans cette partie sont consultables en annexe. Les données par rapport aux investissements et aux réalisations financières se trouvent dans le tableau prescrit par la Commission Européenne (annexe 1). Les réalisations en termes de nombre de projets et de participants se trouvent dans les tableaux statistiques issus du *Youthlink* (annexe 2).

4.1 Aperçu général

Entre 2007 et 2009, la Commission Européenne a mis à disposition du Luxembourg un montant total de 497'154 euros pour les frais d'agence et de 3'109'576 euros pour le financement des actions décentralisées du programme. Les contributions nationales pour les frais d'agence s'élèvent à 562'526 euros. On constate que le montant attribué par la Commission pour les actions décentralisées augmente de 7,7% entre 2007 et 2009 pendant que le montant attribué pour les frais d'agence diminue de 8,8%. Le budget pour le bureau Eurodesk s'élève, pour sa part, à 102'168 euros.

Entre 2007 et 2009, 81,5% du budget des actions décentralisées, soit 2'535'400 euros, furent investis dans un total de 181 projets impliquant 2570 participants. L'année 2007

connut le taux le plus élevé de budget attribué (86,1% pour 60 projets) et coïncida avec l'événement « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 ». L'année 2008 fut celle avec le plus petit taux de budget attribué (74,1% pour 51 projets), en revanche, le nombre de participants était le plus élevé. L'année 2009 connut le plus grand nombre de projets réalisés et de montant investi malgré que le taux de budget attribué ait été inférieur à celui de 2007. En effet, étant donné que la Commission a mis progressivement à disposition un montant plus élevé pour les actions décentralisées, le nombre de projets doit également augmenter pour arriver à un taux équivalent. Néanmoins, l'année 2009 est marquée par une augmentation du taux de budget attribué et du taux des demandes accordées, ce qui permet de donner un nouvel élan aux activités du programme après une baisse en 2008. En outre, l'Agence nationale souligne que des efforts supplémentaires de motivation ont été fournis pour arriver à ces résultats et prévoit de les maintenir, voire même de les augmenter pour les années à venir.

	Budget disponible pour les actions décentralisées	Taux de budget attribué	Taux de demandes accordées (TCP exclus)	Nombre de projets réalisés	Nombre de participants
2007	995'452	86,1%	82,1%	60	866
2008	1'042'391	74,1%	78,3%	51	948
2009	1'071'733	84,5%	90,3%	70	756

4.2 Données en fonction des actions décentralisées du programme

Pourcentage de budget utilisé en fonction du budget disponible pour les actions décentralisées, nombre de projets réalisés et nombre de participants par année du programme

	2007			2008			2009		
	% budget	Projets	Participants	% budget	Projets	Participants	% budget	Projets	Participants
a) Sub-Action 1.1	25,7 %	12	451	9,3%	4	166	9,5%	5	169
b) Sub-Action 1.2	1,6%	2	17	4,1%	5	85	5,5%	7	94
c) Sub-Action 1.3	0%	0	0	3,4%	1	72	0%	0	0
d) Action 2	34,9%	23	38	29%	24	36	37,2%	34	38
e) Sub-Action 3.1	11,8%	5	155	7,2%	4	93	7,4%	4	97
f) Sub-Action 4.3	4,9%	6	89	4,8%	3	53	13,2%	11	263
g) TCP	7,2%	12	116	8,8%	7	93	7,1%	8	35
h) Sub-Action 5.1	0	0	0	7,5%	3	350	4,6%	1	60
i) Total	86,1%	60	866	74,1%	51	948	84,5%	70	756

Le tableau ci-dessus permet de constater l'évolution des différentes actions du programme entre 2007 et 2009. On constate une forte diminution de l'Action 1.1 pour les années 2008 et 2009. À l'inverse, les Actions 1.2, 2 et 4.3 ont connu un essor important pendant que l'Action 3.1 et les TCP tendent plutôt à se stabiliser. Les Actions 1.3 et 5.1, intégrées au programme depuis 2007, ont commencé à être appropriées en 2008, cependant on constate que l'Action 1.3 a eu peu de succès par la suite.

En ce qui concerne les projets d'échanges de l'Action 1.1, on constate qu'en 2007, 42,9% des demandes de cette action n'ont pas pu être concrétisées: environ la moitié a été rejetée, l'autre moitié a été retirée par les demandeurs après approbation (annexe 1, p. 45). Un facteur qui a contribué aux rejets des demandes est que pour certains projets l'agence du pays partenaire l'a refusé alors que l'agence du Luxembourg avait émis un avis favorable. En ce sens, le changement de procédure de l'*one-sided funding* permet de répondre à ce problème. Les années suivantes, le nombre de demandes était déjà largement inférieur. Plusieurs facteurs peuvent influencer cette situation: les procédures administratives sont jugées trop lourdes et peuvent contribuer à plus d'hésitation parmi les demandeurs potentiels; certaines organisations de petite taille n'ont pas recours au programme annuellement mais avec un intervalle de temps plus long; les porteurs de projets dont la demande n'a pu se concrétiser hésitent éventuellement à répéter une demande l'année suivante. Il n'a pas été possible de vérifier ces hypothèses auprès de tous les porteurs de projets. Malgré la diminution des projets d'échanges, les agents de l'Agence constatent néanmoins que de façon générale la qualité des projets tend à augmenter.

L'Action 3.1, permettant des échanges avec des pays voisins de l'UE, a gagné en attractivité depuis 2006. Deux facteurs contribuent toutefois à ce qu'elle ne soit pas plus appropriée: d'une part, ces projets demandent beaucoup d'organisation et peuvent être parfois lourds à porter par des organisations de petite taille très présentes au Luxembourg, d'autre part, le budget mis à disposition pour cette action est assez restreint et ne permet la réalisation que d'un nombre limité de projets. Un transfert de budget a dû, en effet, être régulièrement effectué pour cette action (voir également le point 7.2, p. 37).

L'Action 2, consacrée aux services volontaires européens, est l'action centrale du programme au Luxembourg. Certaines organisations comptent annuellement sur cette action dans leurs planifications. Le nombre des demandes a augmenté de 24 en 2007 à 37 en 2009. Pour répondre à ces demandes et pour aller à l'encontre des résidents du Luxembourg qui souhaitent se lancer dans un tel projet, l'Agence a mis en place un projet pilote qui consiste à réserver des places pour les volontaires partant du

Luxembourg dans des organisations à l'étranger. Cette démarche est en phase initiale et semble déjà porter ses fruits.

L'Action 4.3 a nécessité un transfert de budget depuis les autres actions du programme. Le nombre de participants a plus que triplé en 2009 et laisse entendre que la mise en réseau des travailleurs du secteur de la jeunesse au Luxembourg se réalise plus qu'avant dans le cadre du programme « Jeunesse en action », ce qui contribue aux échanges de bonnes pratiques au-delà des simples frontières du pays.

Pour le développement de la mise en œuvre des Actions 1.3 et 5.1, l'Agence compte, d'une part, sur la collaboration avec les autres agences de son réseau d'échanges, d'autre part, sur la participation régulière d'une confédération de jeunesse établie au Luxembourg et pour laquelle ce type de projets s'avère adéquat. L'Agence constate, cependant, que ces actions suscitent peu d'intérêt de la part des autres organisations.

4.3 Données en rapport avec l'Agence nationale

L'Agence emploie 4 agents internes avec un équivalent de 3,25 temps pleins. Entre 2007 et 2009, elle a connu une série de changements :

En juin 2007, elle a déménagé – ensemble avec les autres unités - dans les nouveaux locaux du SNJ, alors que jusque-là elle se situait à une adresse différente. D'après les entretiens menés auprès des agents et du directeur de l'Agence, ce changement a permis d'augmenter les synergies entre les différentes unités du SNJ, contribuant ainsi à augmenter la qualité de la gestion du programme (voir également le point 6.3, p. 32).

Depuis le début de l'année 2008, le SNJ a adopté le « système d'Etat à gestion séparée », autrement dit, l'Agence nationale dispose désormais de deux comptes bancaires séparés, un pour la gestion de l'Agence et un pour les actions décentralisées. Cette demande avait déjà été faite depuis plusieurs années mais n'a pu aboutir qu'à cette date.

En 2009, une nouvelle organisation interne a eu lieu au sein de l'Agence. En effet, tous les agents bénéficient désormais du même statut et sont rattachés au SNJ en tant qu'employeur. Suite à cette régularisation de statut, un agent a démissionné et a été remplacé par un nouvel agent. Ce changement de personnel a entraîné une nouvelle répartition des tâches liées aux actions. Étant donné qu'un poste était inoccupé pendant 5 mois, certaines activités prévues par l'Agence ont été reportées à une date ultérieure.

Les agents accueillent positivement ces changements et considèrent qu'ils vont plus à l'encontre des exigences de la Commission Européenne.

- Dissémination de l'information et des résultats et évaluations entreprises par l'Agence

L'Agence a des activités régulières en matière d'information, de dissémination des résultats et d'évaluation et elle réalise également des activités ponctuelles qu'elle planifie dans son Plan de Travail annuel.

Parmi les activités régulières en matière d'information, on peut citer :

- Événement de rencontre annuel à la rentrée du SNJ
- Foires de l'étudiant et du bénévolat
- *Newsletters* (200 exemplaires 14x/an) et brochures d'information du SNJ (1000 ex.)
- *Mailing List* de l'Agence (3x/mois)
- Courrier de l'éducation nationale (12'000 ex.)
- Site web de l'Agence : www.snj.lu/europe
- Sites web nationaux : www.youth.lu; www.youthnet.lu; www.volontaires.lu

Parmi les activités régulières de dissémination des résultats :

- Compendiums de bonnes pratiques
- Articles de presse

Parmi les activités régulières en termes d'échange et d'évaluation :

- *Monitoring meeting* avec diffusion du rapport aux bénéficiaires participants

5. Évaluation de la pertinence

L'éducation non formelle est le maître mot du programme « Jeunesse en action » et représente un important atout pour augmenter les chances de transition entre les études et la vie active des jeunes. Par ailleurs, il vise à fortifier le groupe des jeunes en tant que tel, en favorisant l'interconnaissance et la compréhension mutuelle, en encourageant la participation à la société, en augmentant la qualité des systèmes de soutien aux activités des jeunes, ainsi qu'en amenant les questions spécifiques du domaine de la jeunesse sur la scène politique. En tant que programme alternatif et complémentaire aux programmes européens du domaine de l'apprentissage formel (tels que Socrate et Erasmus), le programme « Jeunesse en action » est particulièrement intéressant pour les jeunes qui souhaitent vivre une expérience internationale, mais qui n'ont pas accès aux programmes susmentionnés. L'inclusion des jeunes considérés avoir

moins d'opportunités⁵ est d'ailleurs une des priorités permanentes du programme, à côté des priorités de la citoyenneté européenne, de la participation des jeunes, de la diversité culturelle et des priorités annuelles européennes.

5.1 La politique pour la jeunesse au Luxembourg

Au Luxembourg, la politique pour la jeunesse a été formulée dans les « Lignes Directrices pour la politique de la jeunesse » en 1996, puis dans « Jeunesse et Société – 2èmes Lignes Directrices pour la politique de la jeunesse » en 2004. Actuellement elle est fixée dans la loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse, qui est structurée selon trois principes : 1. la politique pour la jeunesse est sectorielle, en même temps que globale et transversale ; 2. elle se base sur le savoir scientifique en rapport avec la jeunesse ; 3. elle a un caractère participatif, c.à.d. les jeunes sont invités à prendre part aux débats à travers une Assemblée nationale des jeunes. Ce dernier point, tout comme les autres objectifs de cette loi – intégration sociale; développement personnel, social et professionnel ; citoyenneté générale et européenne; égalité des chances ; solidarité et compréhension mutuelle ; promotion de l'autonomie, de la créativité et de l'esprit d'initiative ; promotion de l'apprentissage non formel - vont parfaitement à l'encontre des objectifs du programme « Jeunesse en action ». En ce sens, ce programme présente un lien étroit avec les priorités nationales et joue un rôle important pour les concrétiser.

Au-delà de la concordance politique, les interviews ont permis de vérifier la pertinence des objectifs du programme auprès des porteurs de projets. En général, ils considèrent que ces objectifs sont pertinents et qu'ils correspondent, pour la plupart, aux objectifs de leur organisation, surtout en ce qui concerne la participation, la compréhension mutuelle et la diversité culturelle. Le fait de pouvoir proposer aussi bien des programmes nationaux qu'europeens aux porteurs de projets est un avantage qui permet de répondre aux besoins des différents types d'organisation. Certaines organisations comptent sur le programme européen pour leur planification annuelle, surtout les porteurs de projets SVE. Pour les organisations qui ont recours au

⁵ Parmi les facteurs qui contribuent à ce qu'un jeune se trouve dans une situation défavorisée, la Commission Européenne mentionne dans son document sur la stratégie d'inclusion du 12 juillet 2007: les obstacles sociaux et économiques, les difficultés éducationnelles, les différences culturelles, les obstacles géographiques, le handicap et les problèmes de santé.

programme de manière plus ponctuelle, ce type de programme donne l'opportunité de concrétiser des projets qui n'auraient éventuellement pas été considérés pour des financements nationaux.

5.2 Priorités du programme

- Priorités de la diversité culturelle et de la citoyenneté européenne

Environ 40% de la population du Luxembourg est issue de l'immigration. En tout ce sont quelques 170 nationalités qui cohabitent dans le pays, une grande partie étant représentée par les Portugais (15%), Français (5%), Italiens (4%), Belges (4%) et Allemands (2%) (Willems & Milmeister, 2008). Certaines communes, comme celle de Luxembourg, atteignent un taux de 60% de population étrangère. Par ailleurs, on note un grand mouvement de va et vient entre le Luxembourg et les pays qui lui font frontière (BE, DE, FR), aussi bien au niveau de la population résidente qu'au niveau de la population frontalière. Chaque enfant fréquentant l'enseignement primaire luxembourgeois apprend les langues officielles du pays : français, allemand, luxembourgeois. Au lycée s'ajoute encore obligatoirement l'anglais. Ainsi, il n'est pas rare que cette maîtrise du multilinguisme encourage les jeunes à partir à l'étranger (études, voyages etc.). Cette composition nationale influence la composition des jeunes dans les projets du programme, qui sont par ce fait riches en diversité culturelle et linguistique. Le contact étroit avec d'autres nationalités européennes n'entraîne cependant pas d'office une plus forte citoyenneté européenne, il est plutôt un avantage pour aboutir à cette conscientisation à travers des projets du programme.

- Priorités annuelles

D'après les entretiens menés auprès de l'agence, les priorités annuelles sont plus difficiles à réaliser étant donné que le nombre de demandes est trop petit pour pouvoir procéder à une sélection sur ces critères.

- Priorité de l'inclusion sociale des jeunes ayant moins d'opportunités

Une priorité mérite une attention particulière dans cette évaluation, à savoir, l'inclusion des jeunes ayant moins d'opportunités. Le programme contribue de manière directe et indirecte à la réalisation de cette priorité au niveau national, même si ce n'est pas encore évident pour tous les domaines. Il y a contribué de manière indirecte en

influençant la création de programmes nationaux comme le « service volontaire d'orientation (SVO) », ou encore, le « service volontaire de coopération (SVC) », tous deux lancés en 2007 et inspirés de la structure du « service volontaire européen (SVE) »⁶. Le SVO a pour public cible les jeunes en situation de décrochage scolaire. À travers un volontariat de 3 à 12 mois, il permet à ces jeunes de découvrir le monde du travail et de s'orienter par la suite. Actuellement, une centaine de jeunes y participent annuellement et le nombre des demandes ne cesse de croître. D'après le SNJ, le taux de réussite de ce programme est très élevé, en effet, environ la moitié des jeunes se décident pour un retour à l'école et un quart renoue avec le monde du travail (SNJ, 2010). Il est probable que ce service n'aurait pas été créé si le programme européen n'avait pas fonctionné comme un modèle d'inspiration.

Malgré l'influence positive sur les actions nationales, la priorité de l'inclusion des jeunes ayant moins d'opportunités rencontre trois obstacles majeurs sur le terrain : 1. le processus de sélection des participants ; 2. le faible recours au programme des Maisons de jeunes ; 3. la nécessité d'un encadrement approprié de ces jeunes.

Ad 1. Afin d'équilibrer la relation « donnant – donnant » entre participant et organisation et afin d'éviter des expériences négatives déjà vécues précédemment, la sélection des volontaires devient plus stricte dès le 2^e projet. On essaiera tendanciellement de privilégier les jeunes ayant des notions de base dans une des langues du pays et dont le parcours correspond plus ou moins aux secteurs d'activités de l'organisation. Le programme, notamment l'Action 2, risque donc de servir principalement les jeunes avec des parcours de vie réussis. Les statistiques de l'Agence nationale confirment la faible inclusion de jeunes ayant moins d'opportunités dans les SVE : entre 2007 et 2009 seulement 11 jeunes sur un total de 112 étaient considérés comme ayant moins d'opportunités.

Ad 2. Au cours des dernières années, l'Agence a fait un effort pour collaborer avec des organisations encadrant des jeunes ayant moins d'opportunités, avec un focus sur les jeunes souffrant d'un handicap et ceux issus de l'immigration. Cette collaboration a porté ses fruits avec un total de 53 projets réalisés entre 2007 et 2009 qui indiquent l'inclusion sociale comme priorité, soit 34,4% des projets (TCP exclus). L'Agence regrette cependant que les Maisons de jeunes ne participent pas plus au programme. En

⁶ Les services volontaires SVE, SVO et SVC sont régis par la loi du 31 octobre 2007 et coordonnés par le Service National de la Jeunesse.

effet, en tant que centres de rencontres pour jeunes situés dans les quartiers et localités, elles permettraient d'atteindre des jeunes qui sont confrontés à des obstacles sociaux, économiques, éducationnels, culturels et/ou géographiques. Or, sur une soixantaine de ces centres, seulement une douzaine a recouru au programme entre 2007 et 2009. Les Maisons de jeunes bénéficient de subventions nationales pour leur fonctionnement standard et peuvent recourir à des financements nationaux pour la réalisation de projets supplémentaires. Le programme « Jeunesse en Action » est certes vu de façon attrayante, à cause du budget mis à disposition et du caractère international des projets, mais l'effort administratif appréhendé constitue une barrière par rapport à celui requis pour les financements nationaux. On peut tout de même noter qu'au sein des Maisons de jeunes qui ont réalisé un projet dans le cadre du programme, l'impact est considéré avoir été très significatif et durable, surtout pour fortifier les relations entre les travailleurs de jeunesse et les jeunes. Le programme requiert en effet une interaction intense entre les participants et ce tout le long du projet, avec une phase intensive lors des séjours à l'étranger. Le recours au programme pourrait donc constituer une chance pour ce type d'organisation, à condition de simplifier les procédures administratives, par ex. en adaptant l'effort administratif proportionnellement au montant attribué. En outre, l'Agence estime qu'un plus grand taux de participation des éducateurs dans les formations offertes contribuerait à mieux faire connaître les avantages et objectifs du programme auprès de ces derniers.

Ad 3. Le jeune qui se trouve dans une situation défavorisée, qu'il soit porteur de projet dans le cadre d'une initiative ou participant dans le cadre d'un SVE ou d'un échange, nécessite un encadrement approprié pour atteindre les objectifs du projet. L'organisation qui encadre ces jeunes doit donc y être disposée et capable de fournir ce type de soutien. En cas d'initiatives de jeunes, un coach est prévu dans le budget du projet. Cependant, l'encadrement des jeunes ayant moins d'opportunités n'est pas forcément évident lorsqu'il s'agit d'un projet de mobilité où aucune ressource humaine supplémentaire n'est prévue. Les organisations de petite taille, telles que les Maisons de jeunes, manquent alors généralement en personnel pour pouvoir fournir un encadrement approprié et se lancer dans un tel projet.

5.3 Perspective des participants

Dans le questionnaire des participants, les répondants ont été priés d'indiquer les trois motivations principales pour avoir participé à un projet du programme « Jeunesse en action ». Il leur a également été demandé d'indiquer ce que ce projet leur a apporté pour leur parcours de vie personnel. (Annexe 3, p. 59)

63,8% des motivations indiquées sont en rapport avec des activités de loisirs telles que les rencontres interpersonnelles et interculturelles, le départ à l'étranger, les activités artistiques, musicales et sportives, l'envie de nouvelles expériences etc. La deuxième catégorie correspond à des motivations en rapport avec le développement personnel et professionnel et représente 24,9% des réponses.

Si on s'intéresse désormais aux apports pour le parcours de vie personnel mentionnés par les répondants, on constate que les apports en termes de développement personnel et professionnel sont prédominants avec 64,6% de réponses⁷. En revanche, les apports en rapport avec les activités de loisirs ne représentent que 30,2% des réponses.

Les motivations que les jeunes ont au départ ne correspondent pas forcément au côté éducationnel du programme. Les jeunes s'aventurent dans une nouvelle expérience avec l'envie de partir, de connaître autre chose, de rencontrer de nouvelles personnes et de s'adonner à leurs activités préférées. En rétrospective de la participation au projet, ils se rendent néanmoins compte des effets plus approfondis de leur participation. Dans ce sens, les objectifs tels que l'employabilité ou la citoyenneté active tendent à être vécus et perçus ainsi par les jeunes. On peut donc dire que les objectifs du programme sont également pertinents auprès des jeunes, sans nécessairement correspondre à leurs attentes et motivations de départ.

⁷ Exemples d'apports cités en termes de développement personnel : confiance en soi, autonomie, nouvelles perspectives de vie, sens de la responsabilité. Exemples d'apports cités en termes de développement professionnel : engagement associatif, projets d'études ou de travail, projets de séjours à l'étranger, contacts pertinents pour le parcours professionnel, continuité de projets.

6. Évaluation de l'efficacité

6.1 Réalisation des objectifs du programme auprès des participants

Les répondants du questionnaire ont été priés de donner leur avis sur le déroulement du projet, sur les impacts qu'il a eu sur eux et sur les compétences acquises en y participant.

Dans la partie se rapportant au déroulement du projet, les répondants ont dû indiquer s'ils ont pu participer pleinement aux activités, s'ils ont pu s'exprimer librement, s'ils ont eu le sentiment d'avoir été pris au sérieux, s'ils ont trouvé le projet intéressant, s'ils ont fait de nouvelles découvertes, s'ils ont établi de bonnes relations avec les autres participants et si, de manière générale, ils ont été satisfaits. Le taux d'opinion positive se situe au-dessus de 78% pour la majorité de ces différentes questions, avec des taux très élevés pour la participation (97%), les nouvelles découvertes (94,1%) et les relations avec les autres participants (93%). La liberté d'expression et la prise au sérieux ont été évaluées avec un peu moins d'opinions positives (78,2%). Le degré de satisfaction générale est, quant à lui, quelque peu mitigé : environ 1/3 estiment que leurs attentes n'ont pas été pleinement satisfaites. (Annexe 3, p. 60-61)

Les questions sur les impacts du projet se réfèrent à la perception de la dimension européenne et à l'ouverture interculturelle envers les autres. Les participants ont également indiqué s'ils ont acquis une meilleure compréhension du champ d'action qui leur est ouvert dans la société, s'ils ont pris plus conscience des inégalités sociales autour d'eux, s'ils ont plus d'intérêt pour les questions politiques et sociales et s'ils ont davantage envie de s'engager dans la société. Finalement, ils ont révélé s'ils ont une idée plus claire de leur identité, s'ils ont maintenu de bons contacts avec les autres participants, si leur rapport à la mobilité a changé et s'ils sont plus intéressés à participer à des projets similaires dans le futur. Les taux d'opinion positive sont généralement supérieurs à 60%. Le rapport à la mobilité, c.à.d. l'envie de partir à l'étranger et la meilleure disposition à gérer les voyages et séjours, représente l'impact le plus significatif avec 91,7% d'opinions positives, suivi de l'envie de s'engager socialement (83,7%), d'une meilleure perception de sa propre identité (81,7%) et de l'ouverture interculturelle envers les autres (79%). Les autres impacts sont plutôt perçus avec un taux situé entre 60 et 67%. (Annexe 3, p. 62-64)

Dans la partie concernant les compétences, les participants ont répondu s'ils estiment avoir acquis de nouvelles compétences en participant au projet. 40,9% ont répondu

« oui, certainement » et 46,2% ont répondu « oui, à un certain degré ». Seulement 12,9% ont émis un avis négatif. Les types de compétences acquises peuvent se classer comme suit, en partant de la plus pertinente à la moins pertinente : compétences communicatives (81,7%) ; compétences en rapport avec le relationnel (69,9%) ; expression créative et artistique (68,9%) ; autonomie et prise d'initiative (61,3%) ; autogestion de projets (60%) ; connaissance des droits et des devoirs civiques (55,5%) ; mise en pratique du savoir scolaire (52,2%) ; maîtrise des outils informatiques (42,9%). (Annexe 3, p. 66-68)

En conclusion, on constate que le déroulement du projet est évalué de façon très positive malgré que les attentes des participants n'aient pas été entièrement satisfaites. Les impacts sont surtout significatifs par rapport à la mobilité et à l'ouverture interculturelle envers les autres. Au niveau des compétences acquises, les compétences communicatives, relationnelles et d'expression créative et artistiques sont les plus dominantes.

6.2 Actions et thèmes du programme

- Inclusion sociale : Les agences sont priées d'adapter cette priorité au contexte national. Au Luxembourg, l'Agence nationale a ciblé particulièrement les jeunes souffrant d'un handicap physique et les jeunes issus de l'immigration. Cette priorisation a porté ses fruits avec un total de 53 projets ayant réalisé cet objectif (voir également le point 5.2, p. 25).

Par ailleurs, les profils des participants du questionnaire indiquent que 32,7% se trouvaient dans une situation difficile lors de la participation au projet (échec scolaire, problèmes de santé, difficultés financières, handicap, problèmes à communiquer dans les langues officielles du pays, problèmes familiaux). 70% des participants ayant reporté une situation difficile, considèrent que la participation au projet leur a permis de mieux gérer les difficultés liées à cette situation. (Annexe 3, p. 69)

Le questionnaire des participants a permis de vérifier si lors du déroulement du projet les principes d'inclusion et de non-discrimination avaient été respectés. 83,2% des répondants estiment que tous les participants ont été traités de la même façon aussi bien par les organisateurs que par les participants. Les 16,8% qui ne sont pas de cet avis

indiquent comme motif principal le fait de parler une autre langue.⁸ 94,1% indiquent qu'ils ont eux-mêmes été traités de façon non-discriminatoire lors du projet.

- Mobilité : 83,2% des répondants du questionnaire ont indiqué avoir vécu une expérience à l'étranger après avoir participé au projet et 24,1% voient un lien direct entre ce départ et la participation au projet. Les expériences à l'étranger peuvent être classées comme suit par ordre décroissant : vacances (66,6% dont 19,4% ont un lien avec le projet), excursion ou voyage culturel (46,5% dont 17% de lien), études ou formation (39,6% dont 27,5% de lien), rencontre internationale (37,7% dont 28,6% de lien), festival ou concert (26,7% dont 14,8% de lien), séjour linguistique (16,8% dont 23,5% de lien), service volontaire (13,9% dont 50% de lien). En outre, le rapport à la mobilité est un des impacts les plus confirmés dans cette évaluation puisque 95,7% ont davantage envie de partir à l'étranger et que 93,6% se sentent plus à l'aise pour gérer leurs voyages et séjours à l'étranger. (Annexe 3, p. 65)

- Équilibre hommes-femmes : D'après les données du Youthlink, 1271 parmi 2570 participants (soit 49,5%) étaient du sexe féminin. En outre, les répondants du questionnaire ont été priés d'indiquer si les hommes et les femmes ont reçu les mêmes tâches et responsabilités lors du projet, si leurs opinions ont été traitées de la même façon et s'ils se sont sentis respectés par les participants du sexe opposé. Le taux de réponses positives est très élevé et atteint 96%. (Annexe 3, p. 70)

- Reconnaissance de l'éducation non formelle : 67,4 % des répondants pensent avoir augmenté leurs chances de travail grâce à leur participation au projet. 83,5% sont conscients que les projets réalisés dans le cadre du programme relèvent du secteur de l'apprentissage non formel, qu'ils jugent très utile (78,7%) ou plutôt utile (21,3%). Aucun répondant ne juge ce type d'apprentissage inutile.

Entre 2007 et 2009, 302 certificats Youthpass ont été délivrés dans des projets subventionnés par l'agence du Luxembourg. Sur les 1303 participants éligibles des actions 1.1, 2 et 4.3, cela représente 23,2%. Le Youthpass est délivré systématiquement pour des projets SVE, mais il l'est beaucoup moins dans les autres actions. Une des raisons serait liée au fait que l'utilité d'un tel outil est souvent reconnue lorsque le

⁸ D'autres motifs ont également été mentionnés mais avec moins de fréquence: discriminations en rapport avec l'appartenance religieuse, le sexe, la couleur de peau, l'appartenance ethnique/culturelle, l'orientation sexuelle, le lieu de provenance, les problèmes de santé...

projet touche à sa fin. Etant donné que les porteurs de projets ne le planifient pas dès le départ, ils se dédient à la partie administrative finale du projet sans recourir au Youthpass, même si l'idée est généralement perçue de façon positive.

Parmi les répondants du questionnaire, 45,7% ont reçu un Youthpass certifiant les compétences acquises lors du projet. Même si seulement la moitié reconnaît avoir été informée de l'utilité de cet outil, 84,4% le mentionneraient lors d'une candidature pour un stage ou un travail. Si le Youthpass était émis de façon plus systématique, il pourrait donc éventuellement avoir un impact positif sur le passage à la vie active des participants. (Annexe 3, p. 71-72)

6.3 Mise en œuvre du programme

Le déménagement de l'Agence nationale au sein du bâtiment du SNJ en 2008 a eu un effet positif sur le travail de gestion et de mise en œuvre du programme. Une meilleure communication s'est établie entre le personnel de l'Agence et le personnel des autres unités du SNJ, ainsi qu'avec le directeur. Des propositions de formation sont plus fréquemment échangées entre les différentes unités du SNJ. De même, des synergies ont été développées avec d'autres programmes nationaux, notamment avec le Service volontaire d'orientation (SVO) et le Service volontaire de coopération (SVC). La gestion de l'information est devenue plus systématique et les synergies matérielles plus faciles.

- « Prestation de services » globale aux bénéficiaires : D'après les interviews et les rapports des *monitoring meetings*, le support fourni par l'Agence depuis la mise en place de la demande et jusqu'à l'étape finale du projet est généralement appréciée par les porteurs de projets. En cas de doutes ou de problèmes, ils préfèrent s'adresser directement aux membres de l'agence plutôt que de recourir au guide du programme. D'un côté, cela permet au porteur de projet de résoudre plus rapidement ce qui a trait à la partie administrative et au contenu des projets, de l'autre côté, cela permet aux membres de l'Agence d'avoir un meilleur aperçu du contenu et de la gestion des projets. Lorsque le projet est géré par un groupe informel de jeunes, un membre de l'Agence noue des contacts personnels sur le terrain, afin de faire office d'une personne de référence à laquelle les jeunes peuvent s'adresser en cas de doutes.

- Garantie de bonne gestion financière : Ce point peut être abordé de deux manières différentes. D'un côté, il s'agit de voir si une garantie existe par rapport à la

façon dont le budget est administré par les bénéficiaires, d'un autre côté, il s'agit de voir si le budget mis à disposition du bénéficiaire permet de bien concrétiser le projet. Dans le rapport annuel de 2009, l'Agence rapporte que les contrôles primaires constituaient une faiblesse selon l'évaluation de la Commission Européenne. Ainsi, elle a mis en place une nouvelle organisation des procédures des contrôles primaires pour 2010: 24% des projets sont visités sur place ; tous les rapports finaux sont contrôlés avec les pièces justificatives fournies ; un audit financier ex-post est réalisé sur 18% des projets. Vu la taille du pays et le nombre limité de projets, les membres de l'Agence se rendent assez fréquemment sur le terrain lors de *monitoring visits*. En ce qui concerne le budget mis à disposition pour les projets, pour certaines actions il est considéré insuffisant pour garantir une bonne gestion financière au porteur de projet (voir le point 7.2 p. 36).

- Systemes d'échanges : Outre les synergies développées avec les autres unités et programmes du SNJ, l'Agence entretient également un échange étroit avec le bureau Eurodesk et d'autres Agences nationales. Elle coopère avec les Agences de B/de et Liechtenstein au niveau du SVE pour l'organisation de formations à destination des volontaires. La collaboration avec l'Agence germanophone de Belgique s'est en plus étendue au *monitoring meetings*. Un réseau d'échanges existe également entre 6 pays germanophones pour un forum réunissant décideurs politiques nationaux et européens, chercheurs et porteurs de projets. Un tel forum s'est tenu en 2007 et est à nouveau prévu pour 2010. Par ailleurs, deux compendiums de bonnes pratiques ont déjà été élaborés dans ce réseau. Une coopération régulière existe également avec les pays francophones. En 2007, il y eut un échange étroit avec les pays de la Grande région pour l'événement « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007 ». Par ailleurs, les guides du programme sont traduits en commun avec les différentes agences du réseau.

L'existence de ces réseaux est une chance pour la mise en œuvre du programme au Luxembourg, qui serait autrement limité à son champ d'action national. En outre, le fait que les bénéficiaires du Luxembourg puissent participer à des rencontres qui ont lieu au-delà des frontières du pays constitue, selon l'Agence, un attrait supplémentaire.

7. Évaluation de l'efficience

7.1 Ressources et outils informatiques mis en œuvre pour le programme

- Règles et procédures de gestion : La systématisation des procédures administratives au cours de ces dernières années a été saluée positivement par l'Agence. Même si l'effort administratif requis augmente, l'Agence estime néanmoins qu'elle arrive à y voir plus clair et à mieux s'y retrouver. Le guide du programme est devenu plus explicite mais d'après les entretiens menés, certains porteurs de projets n'y ont pas systématiquement recours et préfèrent s'adresser personnellement à l'Agence. Certaines simplifications de procédure ont déjà eu lieu depuis 2007 comme, par exemple, l'*one-sided funding*, c.à.d. que les projets d'échanges bilatéraux et trilatéraux nécessitent désormais l'accord d'un seul pays. Cette simplification a été bien accueillie par les porteurs de projets et par le personnel de l'Agence puisque certains projets accordés au Luxembourg avaient été rejetés par le pays partenaire et ont donc dû être abandonnés par la suite.

- Partie administrative à gérer par le porteur de projet : Lorsque le programme est présenté aux organisations de jeunesse, les membres de l'Agence constatent que le feedback est plutôt positif. Le programme est vu de façon attrayante, seulement les organisations n'y ont pas forcément recours dans l'immédiat. Le secteur de la jeunesse au Luxembourg est constitué de nombreuses organisations de petite taille qui ne renouvellent pas forcément leur projet annuellement. Malgré que, d'un côté, les formulaires à remplir par le porteur de projet permettent de mieux thématiser, structurer et planifier le projet et donc d'améliorer sa qualité, de l'autre, ces formulaires sont vus comme étant trop répétitifs et peu souples. Les porteurs de projets ont l'impression de devoir produire du contenu alors que la même idée a déjà été exprimée à un autre endroit du formulaire.

Les *monitoring meetings* et les interviews indiquent que la partie administrative à fournir représente pour les porteurs de projets l'aspect du programme qui crée le plus de réticence pour participer. Par ailleurs, certains porteurs de projets ont l'impression que la relation de confiance avec les membres de l'agence est entravée par les nombreuses pièces justificatives à fournir et les contrôles impersonnels que cela entraîne. D'après les entretiens menés auprès de l'Agence, ce problème sera prochainement atténué puisque plus aucune pièce justificative ne sera dorénavant

requis dans le cas de forfaits (à l'exception des SVE recevant un cofinancement national supplémentaire et des initiatives de jeunes). En outre, certains porteurs de projets sont d'avis que les contrôles pourraient être réalisés de façon plus encourageante, en accompagnant le projet sur le terrain ne serait-ce que le temps d'une courte visite, ce qui est déjà en partie réalisé par l'Agence. Cela permet, en effet, d'apporter une valorisation au projet en cours, un autre manque exprimé par les porteurs de projets.

- Ressources et outils informatiques : Au début de la mise en œuvre du programme, le personnel de l'Agence s'est parfois senti surmené lorsqu'ils devaient fournir des tableaux statistiques se rapportant à un aspect particulier du programme et pour lesquels l'extraction directe du Youthlink n'était pas possible. Selon l'Agence, l'outil a déjà connu une évolution positive et les demandes statistiques de la part de la Commission se limitent de plus en plus aux tableaux pouvant être effectivement extraits du Youthlink. Toutefois, le Youthlink ne permet toujours pas l'extraction des tableaux pour les rapports financiers relatifs aux montants attribués. Cette adaptation permettrait de rendre le travail de l'Agence plus efficient.

Pour l'évaluateur qui souhaite utiliser les données de Youthlink, un autre problème se pose par rapport à l'encodage des données. En effet, alors que le financement réellement attribué est rectifié si nécessaire à la fin d'un projet, le nombre de participants n'est en revanche introduit qu'au début du projet, mais pas rectifié à la fin en cas de différence. Des divergences plus ou moins importantes par rapport à l'effectif réel pourraient donc en émerger.

7.2 Conception du programme et organisation de la gestion

- Gestion centralisée et décentralisée du programme : À priori, le partage des responsabilités au niveau centralisé et décentralisé n'est pas un problème, cependant les membres de l'Agence constatent qu'au début de la mise en œuvre du programme, les Feedbacks et versements de la part de la Commission tardaient un peu à arriver. Un traitement plus rapide des demandes et des documents de l'Agence permettrait de commencer plus tôt avec la mise en œuvre.

- Structure et attractivité du programme : Parmi les répondants du questionnaire, 87,9% participeraient une nouvelle fois au programme « Jeunesse en action » et 94,5%

le conseilleraient à un ami. Parmi les porteurs de projets interviewés, on constate une différence entre, d'un côté, les organisations de grande taille ou celles ne bénéficiant pas de subventions régulières, et de l'autre, les organisations de petite taille et bénéficiant de subventions régulières. Ces dernières sont plus hésitantes face au programme à cause de l'effort administratif appréhendé. Malgré cela, le programme et ses actions sont généralement vus de façon attrayante et pertinente.

- Délais du programme : Pour les initiatives jeunes et les SVE les délais d'attentes sont jugés trop longs. Beaucoup de jeunes ne sont pas prêts à attendre des mois avant de pouvoir démarrer leur projet d'initiative ou de volontariat. En conséquence, les jeunes veulent bien prendre des initiatives à condition de ne pas tomber dans une incertitude liée au temps d'attente. La rigidité administrative du programme met, en ce sens, un frein à la spontanéité des jeunes. Il serait recommandable d'essayer de réduire ce décalage.

Étant donné qu'au Luxembourg il existe un déséquilibre entre les volontaires envoyés et reçus, l'Agence essaie de remédier à ce problème à travers un projet pilote qui vise à simplifier la procédure pour les jeunes du Luxembourg qui souhaitent partir en SVE. Des organisations partenaires réservent des places pour les volontaires venant du Luxembourg, ce qui permet d'apporter une garantie au jeune qui souhaite se lancer dans le projet dans l'immédiat. Le désavantage de cette démarche est que l'incertitude est transférée aux organisations d'accueil, qui ne sont pas sûres de remplir leurs places. Cette démarche permet tout de même de réduire le temps d'attente, de répondre à la spontanéité des jeunes et de leur donner des garanties.

Financement des actions

- Action 1.1 : Les entretiens avec les porteurs de projets indiquent que les forfaits mis à disposition pour un projet d'échange sont perçus comme étant minimalistes. Lorsqu'il s'agit d'une organisation de petite taille, la contribution au financement du projet peut poser problème et créer un impact financier important en son sein. Comme le secteur jeunesse au Luxembourg est essentiellement composé d'organisations de petite taille, cette question s'avère d'autant plus pertinente.

- Action 1.2 : Cette action a connu un succès grandissant entre 2007 et 2009. Le fait que le forfait pour les initiatives de jeunes ait été raccourci d'environ 30% pour

l'année 2010 pourrait néanmoins empêcher certains porteurs de projets, notamment les petites organisations comme les Maisons de jeunes, d'y recourir. En effet, si l'effort administratif est moins lourd pour des demandes nationales et que la différence de montant attribué n'est pas si flagrante, l'Action 1.2 risque de perdre de son attractivité. Les initiatives nationales risqueraient donc de perdre le lien avec les questions européennes véhiculées dans le programme.

- Action 2 : L'Action 2 a considérablement pris du volume ces dernières années. En 2009, 37,2% du budget mis à disposition par la CE ont été investis dans cette action, ce qui dépasse largement le budget utilisé pour les autres actions du programme. Les montants forfaitaires définis pour cette action sont jugés insuffisants et ne correspondant pas vraiment au coût de vie au Luxembourg. Des financements nationaux supplémentaires sont nécessaires afin de couvrir le reste des dépenses liées aux projets. Étant donné que l'ensemble du budget forfaitaire a été raccourci pour 2010, ce problème est encore plus accentué.

- Action 3.1 : L'Action 3.1 est particulièrement attrayante au Luxembourg étant donné qu'elle donne la possibilité de coopérer avec des pays tiers. Au cours des 3 dernières années, non seulement le montant fixé par la CE pour cette action a été complètement attribué, mais en plus des montants supplémentaires ont dû être transférés depuis les autres actions. Le montant mis à disposition pour cette action pourrait donc être augmenté.

8. Évaluation de la durabilité

76,2% des répondants du questionnaire indiquent qu'ils se sont engagés dans une ou plusieurs actions/activités après avoir participé au programme et 37,8% estiment qu'il y a un lien direct entre cet engagement et leur participation au projet. Les domaines d'engagement peuvent être classés comme suit par ordre décroissant : activités culturelles (56,4% dont 38,9% ont un lien avec le projet), activités artistiques (37,6% dont 42,9% de lien), activités sportives (36,6% dont 32,4% de lien), actions pour la diversité culturelle (27,7% dont 59,3% de lien), actions contre la discrimination (21,8% dont 50% de lien), actions pour la protection de l'environnement (20,8% dont 47,6% de

lien), activités politiques (17,8% dont 61,1% de lien), actions contre la pauvreté (15,8% dont 75% de lien). (Annexe 3, p. 65)

Afin d'augmenter le nombre de projets cofinancés et le pourcentage des fonds utilisés, l'Agence pourrait éventuellement identifier les projets réalisés avec succès auxquels les porteurs de projets seraient disposés à donner continuité afin de leur proposer de le répéter. Cette démarche serait tout à fait envisageable étant donné que lors des entretiens, certains porteurs de projets ont exprimé qu'ils donneraient volontiers une continuité à leur projet, par exemple en le répétant l'année suivante. Afin d'aller plus à l'encontre du porteur de projet et afin de réduire l'effort administratif, il serait recommandable de permettre de répéter le même concept sans devoir le recréer depuis le début.

9. Recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre du programme Jeunesse en action

Cette évaluation permet de conclure que le programme « Jeunesse en action » a une plus-value au Luxembourg étant donné qu'il permet aux organisations de jeunesse de réaliser des projets qui autrement ne seraient éventuellement pas concrétisés. L'évaluation permet également de constater que les impacts sur les organisations et les participants sont réels et significatifs, contribuant ainsi à fortifier le travail en faveur de la jeunesse. En outre, le programme influence également la politique nationale étant donné que, par exemple, d'autres programmes en ont été inspirés. Afin d'améliorer sa mise en œuvre au Luxembourg, les points suivants peuvent encore être mentionnés :

- La mise en œuvre du programme par l'Agence nationale a eu une évolution positive surtout en matière de développement de synergies avec le SNJ et de systèmes d'échanges avec d'autres agences ou entités. L'information est bien diffusée au sein des organisations de jeunesse, néanmoins elles hésitent encore à recourir au programme ou à répéter leur demande. Certaines procédures administratives ont déjà été simplifiées, contribuant ainsi à rendre le programme plus accessible. Par ailleurs, des efforts de simplification sont également fournis par l'Agence nationale, notamment pour faciliter l'accès à l'Action 2. Il serait recommandé de continuer ce processus de simplification des procédures dans les années à venir et de les étendre également aux autres actions.

- En ce qui concerne la continuité des projets : vu que le Luxembourg ne dépense pas la totalité du budget disponible, il serait éventuellement envisageable de relancer les porteurs de projets pour la réalisation d'un projet similaire l'année suivante (sans devoir pour autant recréer tout le concept).
- Il serait également recommandable de continuer les efforts pour inclure les organisations de jeunesse n'ayant pas encore participé au programme, notamment les différentes Maisons de jeunes réparties à travers le pays.

10.Recommandations pour l'élaboration du prochain programme

- Continuer à rendre l'outil informatique Youthlink plus efficace et plus adapté aux rapports requis par la Commission Européenne, ceci afin de garantir une meilleure efficacité de la gestion du programme.
- Simplifier les procédures administratives des bénéficiaires :
 - Formulaire moins répétitifs.
 - Diminution des contrôles impersonnels. Les contrôles sur place permettent de mieux valoriser les projets en cours, de réunir des exemples de bonnes et mauvaises pratiques, d'apporter conseil, de collecter des données pertinentes pour la recherche...
- Réduire les délais d'attente des jeunes participants (notamment pour les Actions 1.2 et 2).
- Adapter le budget des différentes actions décentralisées en fonction du contexte du pays ou simplifier la procédure de transfert du budget des actions décentralisées. Pour le Luxembourg, le budget pourrait être augmenté pour les Actions 2 et 3.1.
- Mieux adapter les forfaits des actions en fonction du contexte national (les forfaits des Actions 1.1, 1.2 et 2 sont jugés insuffisants pour le contexte luxembourgeois).
- Étant donné que le Youthpass est un outil valorisé aussi bien par les porteurs de projets que par les participants, il serait éventuellement envisageable de le rendre obligatoire. Cependant, cette mesure pourrait contribuer à alourdir les tâches

administratives des projets. Ainsi, la systématisation de cet outil devrait être accompagnée d'une simplification des procédures administratives.

- « Jeunesse en action » gagnerait éventuellement en visibilité s'il avait une appellation fixe à laquelle serait associé le secteur de l'éducation non formelle. Par ailleurs, sa structuration en 5 niveaux n'étant pas toujours enregistrée comme telle par les porteurs de projets, il gagnerait également en visibilité s'il était communiqué de manière plus synthétique quitte à maintenir tous les types de projets proposés. Vu le type particulier du public cible auquel s'adresse le programme (petites associations, groupes informels), il est souhaitable d'adapter les procédures administratives au public cible et d'assurer au programme une gestion et une visibilité distincte de celles d'autres programmes d'action dans le domaine de l'éducation.

Bibliographie

- Berg, C. (2009). Fachtagung Bonn, 7.-9. Oktober 2009: Anmerkung zur Jugendforschung und Jugendpartizipation im Luxemburger Kontext.
- Biewers, S. (2007). Evaluation des Programms "Jugend" in Luxemburg. Nationaler Bericht über die Programmlaufzeit 2000-2006. Luxemburg: CESIJE.
- Commission des Communautés Européennes (2001a). Livre Blanc de la Commission Européenne. Un nouvel élan pour la jeunesse européenne.
- Commission des Communautés Européennes (2001b). Document de travail des services de la commission. «Jeunesse pour l'Europe» et «Service volontaire européen». Rapport d'évaluation.
- Commission Européenne (05/2009). Processus relatif à l'évaluation intermédiaire du programme « Jeunesse en action » (2007-2013).
- Degeval (2004). Standards für Evaluation. Alfter : Deutsche Gesellschaft für Evaluation e.V.
- Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (2009). Évaluation intermédiaire du programme européen « Jeunesse en action » (2007-2013). Cahier des charges. France.
- En cours de publication : Erster nationaler Jugendbericht. Zentrale Aspekte zur aktuellen Lebenssituation der Jugendlichen in Luxemburg (2010).
- European Commission (05/2007). Inclusion Strategy of the « Youth in action » programme (2007-2013).
- European Commission (01/2009). Youth in action programme Guide.
- European Commission (05/2009). Youth in action programme, Activity Report 2008.
- European Commission (2009). Guide for national Agencies implementing the Youth in action programme.
- European Youth Centre - Budapest, Hungary (2009). Researchers in Action : Seminar to develop a common basis for the interim evaluation of the Youth in Action programme. Final Report.
- Hoskins, B. (2004). The Youth Sector and Non-formal Education/Learning: working to make lifelong learning a reality and contributing to the Third Sector. Draft report. Strasbourg : European Youth Centre.
- King, K. (1982). Formal, nonformal and informal learning : some north-south contrasts. In International Review of Education, Vol. 28, No 2, Formal, Nonformal and Informal Structures of Learning (pp. 177-187).
- Ministère de la Famille et de l'Intégration (2008). Rapport d'activité 2008.
- Ministère de la Famille et de l'Intégration (2009). Rapport d'activité 2009.

Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports - Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire (2007). Évaluation finale du programme européen Jeunesse (2000–2006). France.

Otten, H., & Wirtgen, G., en coopération avec C. Berg & C. Meyers (2001). Rapport national sur la jeunesse au Luxembourg. Luxembourg: CESIJE, Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse.

Salto-Youth Training and Cooperation Resource Centre (2009). Youthpass – Making the most of your learning. Youthpass guide.

Service National de la Jeunesse (2010). Service Volontaire d'Orientation, parcours de jeunes. Luxembourg.

Service National de la Jeunesse, Agence Nationale (SNJ/AN 2010). Programme communautaire, « Jeunesse en action » Luxembourg. Manuel des procédures.

Strauss, C. (1984). Beyond “Formal” versus “Informal” Education: Uses of Psychological Theory in Anthropological Research. In *Ethos*, Vol. 12, No. 3 (pp. 195-222).

Willems, H., & Milmeister, P. (2008). Migration und Integration. In W.H. Lorig & M. Hirsch (Hrsg.), *Das politische System Luxemburgs. Eine Einführung* (S. 62-92). Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Wottawa H., & Thierau H. (2003). *Lehrbuch Evaluation*. Bern : Verlag Hans Huber.

Lois et directives citées :

- Decision No 1719/2006/EC of the European Parliament and of the Council of 15 November 2006 establishing the ‘Youth in Action’ programme for the period 2007 to 2013.
- Loi du 31 octobre 2007 sur le service volontaire des jeunes, modifiant 1. le Code des assurances sociales, 2. la loi modifiée du 19 juin 1985 concernant les allocations familiales et portant création de la Caisse nationale des prestations familiales et abrogeant la loi du 28 janvier 1999 concernant le service volontaire. In *Mémorial Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg A – N° 202* (3546-3548) du 15 novembre 2007.
- Loi du 4 juillet sur la jeunesse. In *Mémorial Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg A – N° 109* (1534-1538) du 25 Juillet 2008.

ANNEXE 1

RESSOURCES INVESTIES

A. Input indicators (financial indicators to be expressed in €):

(The table below will serve the interim evaluation process at European level; please fill-in the table with the relevant national data)		2007	2008	2009
1	EU contribution to the operating costs of the NA – management fee	174.161.-	164.201.-	158.792.-
2	Decentralised budget allocated for the projects managed by the NA	995.452.-	1.042.391.-	1.071.733.-
3	Funds used (committed by the NA) :			
	a) Sub-Action 1.1	255.678.-	96.884,50	101.516.-
	b) Sub-Action 1.2	15.550.-	43.105.-	58.947,20
	c) Sub-Action 1.3	0.-	35.603,75	0.-
	d) Action 2	347.685,96	302.429,84	398.873,01
	e) Sub-Action 3.1	117.199,60	75.265.-	78.918,20
	f) Sub-Action 4.3	48.471.-	49.618.-	141.301.-
	g) Training and Cooperation Plans	72.400.-	92.164.-	76.090.-
	h) Sub-Action 5.1	0	77.699,16	50.000.-
	i) Total	856.984,56	772.769,25	905.645,41
4	Percentage of funds used in relation to the available decentralised budget			
	a) Sub-Action 1.1	25,7 %	9,3%	9,5%
	b) Sub-Action 1.2	1,6%	4,1%	5,5%
	c) Sub-Action 1.3	0%	3,4%	0%
	d) Action 2	34,9%	29%	37,2%
	e) Sub-Action 3.1	11,8%	7,2%	7,4%
	f) Sub-Action 4.3	4,9%	4,8%	13,2%
	g) Training and Cooperation Plans	7,2%	8,8%	7,1%
	h) Sub-Action 5.1	0	7,5%	4,6%
	i) Total	86,1%	74,1%	84,5%
5	EU contribution to the operating costs of other structures of the Programme (where applicable)			
	a) SALTO Resource Centre	N.A.	N.A	N.A
	b) National Eurodesk	35.058.-	33.555.-	33.555.-
	c) Euro-Mediterranean Youth Platform	N.A.	N.A.	N.A
	d) Former EVS volunteers structure	N.A.	N.A.	N.A
6	a) National contribution to the operating costs of the NA	191.711,51	172.006,28	198.808,09
	b) Percentage of this national contribution out of the total costs of the NA	52,46%	51,20%	55,60%
7	Number of full-time equivalent staff employed in the			
	a) NA	3,25	3,25	3,25
	b) SALTO Resource Centre	N.A.	N.A.	N.A
	c) National Eurodesk	0,5	0,5	0,5
	d) Other structures	N.A.	N.A.	N.A.
8	Number of staff in regional offices of the NA involved in			
	a) the management of the Programme and/or	N.A.	N.A.	N.A
	b) assuming information and advisory tasks	N.A.	N.A.	N.A.

Tableau des demandes accordées

année	Action	TOTAL	Not Assessed	Canceled after Granted	Canceled after Payment	Granted	Suggested for Grant	Suggested for Rejection	Deleted	Rejected	% Rejected
2007	11	21	0	4	1	12	0	0	0	4	19.05%
	12	6	0	0	0	2	0	0	0	4	66.67%
	21	24	0	0	0	23	0	0	0	1	4.17%
	31	6	0	1	0	5	0	0	0	0	0.00%
	43	9	0	1	0	6	0	0	0	2	22.22%
	51	1	0	0	0	0	0	0	0	1	100.00%
	total annuel	67	0	6	1	48	0	0	0	12	17.91%

2008	11	8	0	1	0	4	0	0	0	3	37.50%
	12	9	0	1	0	5	0	0	0	3	33.33%
	13	3	0	1	0	1	0	0	0	1	33.33%
	21	28	0	0	0	24	0	0	0	4	14.29%
	31	5	0	0	0	4	0	0	0	1	20.00%
	43	4	0	0	0	3	0	0	0	1	25.00%
	total annuel	60	0	3	0	44	0	0	0	13	21.67%

2009	11	6	0	0	0	5	0	0	0	1	16.67%
	12	9	0	0	0	7	0	0	0	2	22.22%
	21	37	0	2	0	34	0	0	0	1	2.70%
	31	6	0	0	0	4	0	0	1	1	16.67%
	43	13	0	0	0	11	0	0	0	2	15.38%
	51	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0.00%
	total annuel	72	0	2	0	62	0	0	1	7	9.72%

TOTAL		199	0	11	1	154	0	0	0	1	32	16.08%
--------------	--	-----	---	----	---	-----	---	---	---	---	----	--------

ANNEXE 2

TABLEAUX DES RÉALISATIONS (*Youthlink*)

STATISTICAL FORM FOR "YOUTH IN ACTION" PROGRAMME - DECENTRALISED ACTIONS

NATIONAL AGENCY/COUNTRY:	Number of participants in the projects granted by your NA																										
	Projects taking place in your country				Projects taking place in another country				Age group				With fewer opportunities		Origin of participants from Neighbouring Partner Countries												
	Residents of your country		Residents of another country		Residents of your country		Residents of another country		Total		13-14		15-17		18-30		Total		EECA		MEDA		SEE		Total		
	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	
REFERENCE AGREEMENT:																											
2007																											
Action 1 - Youth for Europe																											
1.1 Youth Exchanges																											
Bilateral - hosting (except linear)																											
Bilateral - hosting (except linear)																											
Trilateral - sending (except linear)																											
Multilateral (except linear)																											
Internat																											
Subtotal 1.1																											
1.2 Youth Initiatives																											
Bilateral																											
Subtotal 1.2																											
1.3 Youth Democracy Projects																											
Subtotal 1.3																											
TOTAL ACTION 1																											
Action 2 - European Voluntary Service																											
Only with Programme Countries																											
Individual EVS																											
Group-Individual EVS																											
Subtotal Only with Programme countries																											
1.3 Youth in at least one Neighbouring Country																											
Individual EVS																											
Group-Individual EVS																											
Subtotal With at least one Neighbouring Country																											
TOTAL ACTION 2																											
Action 3 - Youth in the World																											
3.1 Cooperation with the Neighbouring Countries																											
Youth exchanges																											
Bilateral																											
Multilateral																											
Subtotal Youth Exchanges																											
Training and Networking																											
Job Shadowing																											
Feasibility Visit																											
Study Visit																											
Seminar																											
Partnership-building Activity																											
Training Course																											
Networking																											
Subtotal Training and Networking																											
TOTAL ACTION 3																											
Action 4 - Youth Support System																											
4.3 Training and networking																											
Feasibility Visit																											
Evaluation Meeting																											
Study Visit																											
Partnership-building Activity																											
Training Course																											
Networking																											
Subtotal Training and networking																											
TCP Activity hosted by your NA																											
TCP Activity hosted by another NA																											
Subtotal Training and Cooperation Plan (TCP)																											
TOTAL ACTION 4																											
Action 5 - Support for European cooperation																											
5.1 Meetings																											
National Youth Meeting																											
Trans-national Youth Seminar																											
TOTAL ACTION 5																											

Place: _____ Date: _____

Name and position: _____ Signature: _____

STATISTICAL FORM FOR "YOUTH IN ACTION" PROGRAMME - DECENTRALISED ACTIONS

NATIONAL AGENCY/COUNTRY:		Number of projects granted by your NA																								
LU		General objectives				Priorities			Involving young people with fewer opportunities																	
REFERENCE AGREEMENT:		Develops solidarity and promotes tolerance among young people				Participation of young people			Social obstacles		Economic obstacles		Disability		Educational difficulties		Cultural differences		Health problems		Geographical obstacles		Total			
2008		Promotes young people's active citizenship				European citizenship			Inclusion of young people		2008 Combating violence against women		2008 European year of intercultural dialogue													
Action 1 - Youth for Europe		Contributes to developing the quality of support systems				Promotes European citizenship in the youth field			Cultural diversity		Inclusion of young people															
1.1 Youth Exchanges		Promotes mutual understanding between people in different countries																								
Bilateral - hosting (except itinerant)		1				1			1		1		1		1		1		1		1		4			
Trilateral - hosting (except itinerant)		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0			
Bilateral - sending (except itinerant)		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0			
Trilateral - sending (except itinerant)		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0			
Multilateral (except itinerant)		3				2			2		1		1		1		1		1		1		3			
Itinerant		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0			
Subtotal 1.1		4				2			4		2		2		2		2		2		2		7			
1.2 Youth Initiatives		3				4			5		5		2		0		1		0		0		4			
National		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0			
Transnational		3				4			5		5		2		0		1		0		0		4			
Subtotal 1.2		3				4			5		5		2		0		1		0		0		4			
1.3 Youth Democracy Projects		3				1			1		1		0		0		0		0		0		3			
Subtotal 1.3		3				1			1		1		0		0		0		0		0		3			
TOTAL ACTION 1		20				7			10		7		4		0		0		0		0		12			
Action 2 - European Voluntary Service		10				6			13		7		2		0		1		2		0		9			
Only with Programme Countries		15				6			13		7		2		0		1		2		0		9			
Individual EVS		8				4			6		3		2		0		1		2		0		7			
Group EVS		7				2			7		4		0		0		0		0		0		7			
Subtotal Only with Programme countries		24				8			19		10		4		0		1		2		0		16			
With at least one Neighbouring Country		2				1			1		1		0		0		0		0		0		2			
Individual EVS		2				1			1		1		0		0		0		0		0		2			
Group EVS		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0			
Subtotal With at least one Neighbouring Country		2				1			1		1		0		0		0		0		0		2			
TOTAL ACTION 2		28				12			22		13		4		0		2		2		5		0		20	
Action 3 - Youth in the World		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
3.1 Cooperation with the Neighbouring Countries		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Youth exchanges		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Bilateral		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Trilateral		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Multilateral		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Training and Networking		2				2			2		2		1		1		1		1		1		1		6	
Job Shadowing		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Feasibility Visit		1				1			1		1		1		1		1		1		1		1		6	
Evaluation Meeting		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Study Visit		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Partnership-building Activity		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Training Course		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Networking		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Subtotal Training And Networking		3				3			4		4		3		2		2		2		2		5		20	
TOTAL ACTION 3		5				3			4		4		3		2		2		2		2		5		20	
Action 4 - Youth Support System		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
4.3 Training and networking		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Job Shadowing		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Feasibility Visit		1				1			1		1		1		1		1		1		1		1		6	
Evaluation Meeting		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Study Visit		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Partnership-building Activity		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Training Course		2				1			1		1		0		0		0		0		0		0		3	
Networking		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Subtotal Training and networking		3				2			3		3		1		1		1		1		1		1		6	
Training and Cooperation Plan (TCP)		7				7			7		7		7		7		7		7		7		7		7	
TCP Activity hosted by your NA		7				7			7		7		7		7		7		7		7		7		7	
TCP Activity hosted by another NA		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
Subtotal training and cooperation Plan (TCP)		7				7			7		7		7		7		7		7		7		7		7	
TOTAL ACTION 4		11				7			11		11		8		8		8		8		8		8		11	
Action 5 - Support for European cooperation		2				1			0		0		0		0		0		0		0		0		3	
5.1 Meetings		2				1			0		0		0		0		0		0		0		0		3	
National Youth Meeting		2				1			0		0		0		0		0		0		0		0		3	
Transnational Youth Seminar		0				0			0		0		0		0		0		0		0		0		0	
TOTAL ACTION 5		2				1			0		0		0		0		0		0		0		0		3	
TOTAL		67				23			42		35		12		12		16		10		4		3		41	

Place: _____
 Date: _____

Name and position: _____
 Signature: _____

* Projects submitted = TCP Activities planned in the workshop
 * Projects granted = TCP Activities realised

STATISTICAL FORM FOR "YOUTH IN ACTION" PROGRAMME - DECENTRALISED ACTIONS

NATIONAL AGENCY/COUNTRY: **LU**

REFERENCE AGREEMENT: 2008	Number of participants in the projects granted by your NA																				
	Projects taking place in your country				Projects taking place in another country				Total				With fewer opportunities								
	Residents of your country		Residents of another country		Residents of your country		Residents of another country		Total		13-14		15-17		18-30		Total		Origin of participants from Neighbouring Partner Countries		
	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	13-14	15-17	18-30	Total	EECA	MEDA	SEE	Total			
1.1 Youth Exchanges																					
Bilateral - direct (except linear)	6	2	18	6	6	8	24	8	24	0	24	0	0	24				24			
Bilateral - hosting (except linear)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Bilateral - sending (except linear)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Trilateral - sending (except linear)	24	0	116	66	0	0	142	0	142	0	0	0	0	142				0			
Linear (except linear)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Subtotal	30	14	136	66	0	0	166	88	136	4	67	66	0	136				39			
1.2 Youth Initiatives																					
National	85	29	0	0	0	85	29	85	29	0	8	77	85	2				0			
Transitional	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Subtotal	85	29	0	0	0	85	29	85	29	0	8	77	85	2				0			
1.3 Youth Democracy Projects																					
National	24	13	48	24	24	38	72	38	72	0	30	30	66	66				13			
Transitional	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Subtotal	24	13	48	24	24	38	72	38	72	0	30	30	66	66				13			
TOTAL ACTION 1	130	54	184	90	0	323	144	93	144	4	75	96	30	77				53			
Action 2 - European Voluntary Service																					
Only with Programme Countries																					
Individual EVS	11	8	4	2	15	10	15	10	15	0	2	11	2	15				0			
Group EVS	15	11	0	0	15	11	15	11	15	0	0	12	3	15				0			
Group-Individual EVS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Subtotal Only with Programme countries	26	19	4	2	30	21	30	21	30	2	2	23	5	30				4			
With at least one Neighbouring Country																					
Group EVS	1	1	0	0	1	1	1	1	1	0	0	3	2	1				0			
Group-Individual EVS	5	6	0	0	5	6	5	6	5	0	0	0	0	5				0			
Group-With at least one Neighbouring Country	6	6	0	0	6	6	6	6	6	0	0	0	0	6				0			
Subtotal	32	25	4	2	36	27	36	27	36	0	2	27	7	36				4			
TOTAL ACTION 2	68	44	8	4	66	48	66	48	66	2	4	30	9	66				8			
Action 3 - Youth in the World																					
3.1 Cooperation with the Neighbouring Countries																					
Youth exchanges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Bilateral	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Multilateral	4	2	28	14	5	3	62	32	62	0	0	62	0	62				23			
Subtotal Youth Exchanges	4	2	28	14	5	3	62	32	62	0	0	62	0	62				23			
Training and Networking	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Job Shadowing	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Feasibility Visit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Study Visit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Partnership building Activity	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Seminar	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Seminars	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Workshop	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Subtotal Training And Networking	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
TOTAL ACTION 3	4	2	28	14	5	3	62	32	62	0	0	62	0	62				23			
Action 4 - Youth Support System																					
4.3 Training and networking																					
Job Shadowing	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Feasibility Visit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Evaluation Meeting	4	2	18	9	3	25	13	25	13	0	0	0	0	25				0			
Partnership building Activity	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Seminar	4	2	16	8	2	23	11	27	13	0	0	0	0	27				0			
Training Course	4	2	4	2	4	2	8	4	8	0	0	0	0	8				0			
Networking	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Subtotal Training and networking	13	8	38	19	5	53	27	53	27	0	0	0	0	53				0			
Training and Cooperation Plan (TCP)																					
TCP Activity hosted by your NA	25	15	51	26	17	11	76	41	76	0	0	0	0	76				6			
TCP Activity hosted by another NA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Subtotal Training and cooperation Plan (TCP)	25	15	51	26	17	11	76	41	76	0	0	0	0	76				6			
TOTAL ACTION 4	40	23	89	45	17	11	146	79	146	0	0	0	0	146				29			
Action 5 - Support for European cooperation																					
5.1 Meetings																					
National Youth Meeting	310	158	36	18	310	158	310	158	310	0	65	125	120	310				19			
Transnational Youth Meeting	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0			
Subtotal National Youth Meeting	310	158	36	18	310	158	310	158	310	0	65	125	120	310				19			
Transnational Youth Seminar	437	218	389	192	32	18	50	26	498	4	160	327	161	77				31			

Place: _____ Date: _____

Name and position: _____ Signature: _____

STATISTICAL FORM FOR "YOUTH IN ACTION" PROGRAMME - DECENTRALISED ACTIONS

NATIONAL AGENCY/COUNTRY:	Number of projects granted by your NA																			
	Number of projects		General objectives			Priorities			Involving young people with fewer opportunities											
	Submitted to your NA	Granted by your NA	Promotes young people's active citizenship	Develops solidarity and promotes tolerance among young people	Fosters mutual understanding between people in different countries	Contribute to developing the quality of support systems	Promotes European cooperation in the youth field	European citizenship	Participation of young people	Cultural diversity	Inclusion of young people with fewer opportunities	2009 European Year of Creativity and Innovation	2009 Roma Communities	Social obstacles	Economic obstacles	Disability	Educational difficulties	Cultural differences	Health problems	Geographical obstacles
LU																				
REFERENCE AGREEMENT:																				
2009																				
Action 1 - Youth for Europe																				
1.1 Youth Exchanges																				
Bilateral - hosting (except linear)	1		0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Bilateral - sending (except linear)	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bilateral - sending (except linear)	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Multilateral (except linear)	4		2	2	4	4	2	2	3	4	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Subtotal 1.1	6	5	2	3	4	4	3	4	3	4	3	2	0	1	1	1	1	1	1	1
1.2 Youth Initiatives																				
National	7	5	4	4	3	1	1	0	1	5	3	2	0	3	1	0	4	1	1	0
Transnational	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Subtotal 1.2	9	7	6	6	5	2	2	2	7	7	5	3	4	5	3	4	4	4	4	2
1.3 Youth Democracy Projects																				
National	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Subtotal 1.3	15	12	8	9	9	2	3	3	4	10	9	6	6	4	2	1	5	2	2	1
TOTAL ACTION 1																				
Action 2 - European Voluntary Service																				
Only with Programme Countries																				
Individual EVS	27	24	19	14	12	8	4	4	14	22	19	3	1	0	1	0	0	1	1	0
Group EVS	10	10	6	8	7	6	1	6	10	10	7	2	1	0	0	0	0	0	0	0
Subtotal Individual EVS	37	34	25	22	19	14	5	10	20	32	26	5	2	0	1	0	0	1	1	0
With at least one Neighbouring Country																				
Individual EVS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Group EVS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Subtotal Individual EVS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Subtotal Win at least one Neighbouring Country	37	34	25	22	19	14	5	10	20	32	26	5	2	0	1	0	0	1	1	0
TOTAL ACTION 2																				
Action 3 - Youth in the World																				
3.1 Cooperation with the Neighbouring Countries																				
Youth exchanges	1	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bilateral	2	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Multilateral	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Subtotal Youth Exchanges	3	2	1	2	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Training and Networking	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Job Shadowing	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evaluation Meeting	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Study Visit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Partnership-building Activity	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Seminar	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Training Course	2	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Networking	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Subtotal Training And Networking	3	2	2	2	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL ACTION 3																				
Action 4 - Youth Support System																				
4.3 Training and networking																				
Job Shadowing	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Feasibility Visit	3	2	0	2	1	1	2	2	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Evaluation Meeting	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Study Visit	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Partnership-building Activity	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Seminar	4	4	3	3	4	4	4	4	4	4	3	1	3	1	3	1	3	1	3	1
Training Course	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Networking	13	11	5	8	9	5	6	6	6	8	8	5	3	0	0	0	0	0	0	0
Subtotal Training and networking	34	28	13	23	25	16	20	20	20	28	28	16	12	0	0	0	0	0	0	0
Training and Cooperation Plan (TCP)																				
TCP Activity hosted by your NA	8	8	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
TCP Activity hosted by another NA	8	8	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Subtotal Training and cooperation Plan (TCP)	21	19	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
TOTAL ACTION 4																				
Action 5 - Support for European cooperation																				
5.1 Meetings																				
National Youth Meeting	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Trans-national Youth Seminar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Subtotal 5.1 Meetings	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
TOTAL	80	70	42	43	40	40	23	13	32	53	46	16	12	1	5	3	6	4	4	2

Place: _____ Date: _____

Name and position: _____ Signature: _____

* Projects submitted = TCP Activities planned in the workshop
 * Projects granted = TCP Activities realised

STATISTICAL FORM FOR "YOUTH IN ACTION" PROGRAMME - DECENTRALISED ACTIONS

NATIONAL AGENCY/COUNTRY:	Number of participants in the projects granted by your NA																						
	Projects taking place in your country			Residents of another country				Total		Age group					With fewer opportunities			Origin of participants from Neighbouring Partner Countries					
	Residents of your country			Residents of another country		Total		Age group					With fewer opportunities			Origin of participants from Neighbouring Partner Countries							
	Total	Of which, female participants	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	Total	Of which, female participants	13-14	15-17	18-25	26-30	18-30	Total	Total	ECCA	MEDA	SEE	Total					
LU																							
REFERENCE AGREEMENT:																							
2009																							
Action 1 - Youth for Europe																							
1.1 Youth Exchanges																							
Bilateral - hosting (except linear)	4	13	4			26	8		2	8	16		26										
Bilateral - visiting (except linear)	0	0	0			0	0		0	0	0		0										
Trilateral - hosting (except linear)	0	0	0			0	0		0	0	0		0										
Trilateral - visiting (except linear)	0	0	0			0	0		0	0	0		0										
Multilateral (except linear)	20	123	64			143	74		34	12	46		46										
Internat	0	0	0			0	0		0	0	0		0										
Subtotal 1.1	33	146	68			169	82		42	28	70		70										
1.2 Youth Initiatives																							
Bilateral	14	32	25			42	24		18	7	25		25										
Trilateral	20	9	0			29	17		0	17	0		17										
Subtotal 1.2	62	32	25			84	38		18	17	25		25										
1.3 Youth Democracy Projects																							
Bilateral	0	0	0			0	0		0	0	0		0										
Subtotal 1.3	95	168	93			263	130		37	42	79		79										
TOTAL ACTION 1																							
Action 2 - European Voluntary Service																							
Only with Programme Countries																							
Individual EVS	15	14	6	4		21	18		0	19	2		21										
Group EVS	16	14	0	7		16	14		1	11	4		16										
Group-Individual EVS	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Subtotal Only with Programme countries	31	28	6	4		37	32		1	30	6		37										
Subtotal with at least one Neighbouring Country																							
Individual EVS	1	0	0	0		1	0		0	0	0		1										
Group EVS	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Group-Individual EVS	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Subtotal With at least one Neighbouring Country	1	0	0	0		1	0		0	0	0		1										
TOTAL ACTION 2	32	28	6	4		38	32		1	31	6		38										
Action 3 - Youth in the World																							
3.1 Cooperation with the Neighbouring Countries																							
Youth exchanges																							
Bilateral	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Trilateral	20	20	10	10		40	20		20	0	0		20										
Multilateral	4	0	0	0		4	0		0	0	0		4										
Subtotal Youth Exchanges	24	20	10	10		44	20		20	0	0		24										
Training and Networking																							
Job Shadowing	0	1	0	0		1	0		0	0	0		1										
Feasibility Visit	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Study Visit	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Survey Visit	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Partnership-building Activity	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Seminar	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Training Course	2	26	13	0		28	14		0	0	0		28										
Networking	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Subtotal Training and Networking	2	26	13	0		28	14		0	0	0		28										
TOTAL ACTION 3	26	51	24	10		61	34		20	17	1		45										
Action 4 - Youth Support System																							
4.3 Training and networking																							
Feasibility Visit	0	1	0	0		1	0		0	0	0		1										
Evaluation Meeting	4	22	11	0		26	13		0	0	0		26										
Study Visit	1	6	1	0		7	1		0	0	0		7										
Partnership-building Activity	0	0	0	0		0	0		0	0	0		0										
Training Course	6	47	24	0		53	26		0	0	0		53										
Networking	24	107	52	0		134	48		0	0	0		134										
Subtotal Training and networking	46	277	105	0		263	105		0	0	0		263										
Training and Cooperation Plan (TCP)																							
TCP Activity hosted by your NA	22	14	6	4		28	20		6	7	13		26										
TCP Activity hosted by another NA	21	6	7	5		37	29		7	6	13		36										
Subtotal Training and Cooperation Plan (TCP)	68	38	23	11		103	79		13	13	26		102										
TOTAL ACTION 4	68	38	23	11		103	79		13	13	26		102										
Action 5 - Support for European cooperation																							
5.1 Meetings																							
National Youth Meeting	60	30	0	0		60	30		0	10	40		60										
Trans-national Youth Seminar	60	30	0	0		60	30		0	0	0		60										
Subtotal 5.1 Meetings	120	60	0	0		120	60		0	10	40		120										
TOTAL ACTION 5	240	118	474	257		1075	303		21	76	130		681	6	24	20	56	10					

Place: _____
Date: _____

Name and position: _____
Signature: _____

ANNEXE 3

Tableaux issus de l'analyse des questionnaires :

1.	Description générale de l'échantillon.....	56
2.	Motivations pour la participation au projet et apports pour le parcours de vie personnel.....	59
3.	Déroulement du projet.....	60
4.	Impacts du projet.....	62
5.	Compétences acquises lors du projet.....	66
6.	Inclusion sociale.....	69
7.	Équilibre hommes – femmes.....	70
8.	Reconnaissance de l'éducation non formelle.....	71
9.	Satisfaction.....	73

1. Description générale de l'échantillon

sexe				
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	féminin	58	57.4	64.4
	masculin	32	31.7	35.6
	Total	90	89.1	100.0
Manquante	-77	11	10.9	
Total		101	100.0	

âge				
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	15-17	7	6.9	7.8
	18-21	38	37.6	42.2
	22-25	22	21.8	24.4
	26-30	21	20.8	23.3
	30+	2	2.0	2.2
	Total	90	89.1	100.0
Manquante	-77	11	10.9	
Total		101	100.0	

études secondaires * âge								
			âge					Total
			15-17	18-21	22-25	26-30	30+	
études secondaires	nicht genannt	Count	1	10	19	21	2	53
		% within âge	14.3%	26.3%	86.4%	100.0%	100.0%	58.9%
	genannt	Count	6	28	3	0	0	37
		% within âge	85.7%	73.7%	13.6%	.0%	.0%	41.1%
Total		Count	7	38	22	21	2	90
		% within âge	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

études supérieures * âge								
			âge					Total
			15-17	18-21	22-25	26-30	30+	
études supérieures	nicht genannt	Count	7	28	6	14	2	57
		% within âge	100.0%	73.7%	27.3%	66.7%	100.0%	63.3%
	genannt	Count	0	10	16	7	0	33
		% within âge	.0%	26.3%	72.7%	33.3%	.0%	36.7%
Total		Count	7	38	22	21	2	90
		% within âge	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

stagiaire/apprenti* âge								
			âge					Total
			15-17	18-21	22-25	26-30	30+	
stagiaire/apprenti	nicht genannt	Count	7	38	21	21	2	89
		% within âge	100.0%	100.0%	95.5%	100.0%	100.0%	98.9%
	genannt	Count	0	0	1	0	0	1
		% within âge	.0%	.0%	4.5%	.0%	.0%	1.1%
Total		Count	7	38	22	21	2	90
		% within âge	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

À la recherche d'un emploi (après études secondaires ou supérieures) * âge								
			âge					Total
			15-17	18-21	22-25	26-30	30+	
À la recherche d'un emploi (après études secondaires ou supérieures)	nicht genannt	Count	7	37	22	14	2	82
		% within âge	100.0%	97.4%	100.0%	66.7%	100.0%	91.1%
	genannt	Count	0	1	0	7	0	8
		% within âge	.0%	2.6%	.0%	33.3%	.0%	8.9%
Total		Count	7	38	22	21	2	90
		% within âge	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

salarié * âge								
			âge					Total
			15-17	18-21	22-25	26-30	30+	
salarié	nicht genannt	Count	7	37	20	11	2	77
		% within âge	100.0%	97.4%	90.9%	52.4%	100.0%	85.6%
	genannt	Count	0	1	2	10	0	13
		% within âge	.0%	2.6%	9.1%	47.6%	.0%	14.4%
Total		Count	7	38	22	21	2	90
		% within âge	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

indépendant * âge								
			âge					Total
			15-17	18-21	22-25	26-30	30+	
indépendant	nicht genannt	Count	7	38	22	19	1	87
		% within âge	100.0%	100.0%	100.0%	90.5%	50.0%	96.7%
	genannt	Count	0	0	0	2	1	3
		% within âge	.0%	.0%	.0%	9.5%	50.0%	3.3%
Total		Count	7	38	22	21	2	90
		% within âge	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

bénévole * âge								
			âge					Total
			15-17	18-21	22-25	26-30	30+	
bénévole	nicht genannt	Count	7	35	20	19	1	82
		% within âge	100.0%	92.1%	90.9%	90.5%	50.0%	91.1%
	genannt	Count	0	3	2	2	1	8
		% within âge	.0%	7.9%	9.1%	9.5%	50.0%	8.9%
Total		Count	7	38	22	21	2	90
		% within âge	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

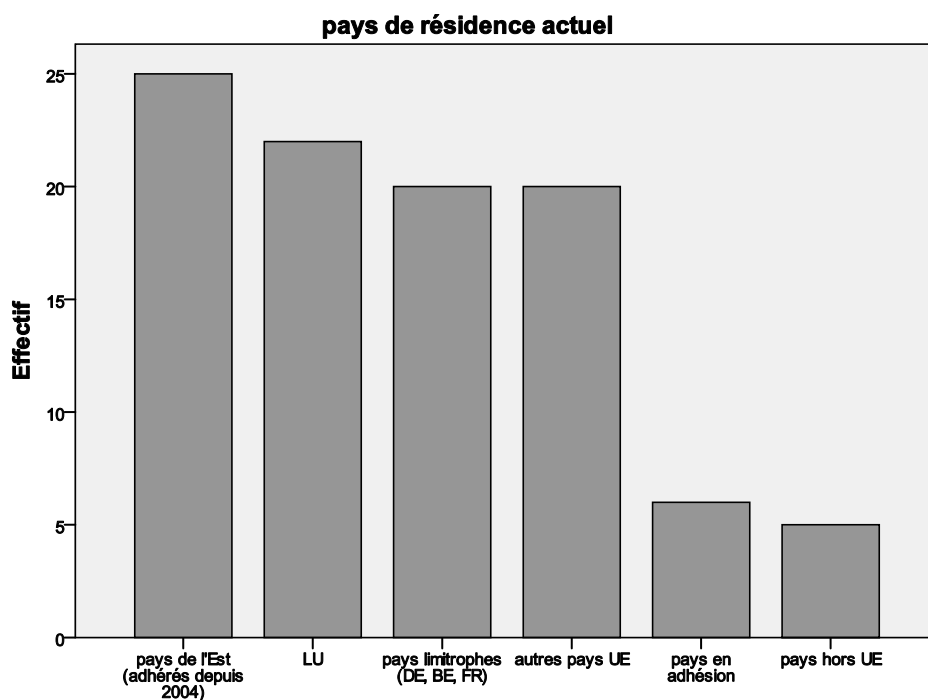


Tableau croisé année * type de projet							
			type de projet				Total
			Action 1.1 ou 3.1	Action 1.2	Action 2	Action 5.1	
année	2007	Effectif	10	1	7	1	19
		% compris dans année	52.6%	5.3%	36.8%	5.3%	100.0%
		% compris dans type de projet	25.0%	9.1%	18.9%	20.0%	20.4%
	2008	Effectif	16	3	14	1	34
		% compris dans année	47.1%	8.8%	41.2%	2.9%	100.0%
		% compris dans type de projet	40.0%	27.3%	37.8%	20.0%	36.6%
	2009	Effectif	14	7	16	3	40
		% compris dans année	35.0%	17.5%	40.0%	7.5%	100.0%
		% compris dans type de projet	35.0%	63.6%	43.2%	60.0%	43.0%
Total	Effectif	40	11	37	5	93	
	% compris dans année	43.0%	11.8%	39.8%	5.4%	100.0%	
	% compris dans type de projet	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

2. Motivations pour la participation au projet et apports pour le parcours de vie personnel

Motivations pour participation au projet				
		Réponses		Pourcentage d'observations
		N :	Pourcentage :	
motivations	motivations en rapport avec les loisirs	164	63.8%	169.1%
	motivations en rapport avec le développement personnel + professionnel	64	24.9%	66.0%
	autres motivations	29	11.3%	29.9%
Total		257	100.0%	264.9%

Apports pour le parcours de vie personnel				
		Réponses		Pourcentage d'observations
		N :	Pourcentage :	
apports	apports en rapport avec les loisirs	58	30.2%	73.4%
	apports en rapport avec le développement personnel + professionnel	124	64.6%	157.0%
	autres apports	10	5.2%	12.7%
Total		192	100.0%	243.0%

3. Déroulement du projet

J'ai participé aux activités du projet.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	plutôt pas d'accord	3	3.0	3.0	3.0
	plutôt d'accord	18	17.8	17.8	20.8
	tout à fait d'accord	80	79.2	79.2	100.0
	Total	101	100.0	100.0	

liberté d'expression et prise au sérieux					
« Je me suis exprimé librement sur des sujets qui me tenaient à cœur. »					
« Mes opinions ont été prises au sérieux. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	11	10.9	10.9	10.9
	opinion mitigée	11	10.9	10.9	21.8
	opinion positive	79	78.2	78.2	100.0
	Total	101	100.0	100.0	

J'ai établi de bonnes relations avec les autres participants.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	plutôt pas d'accord	7	6.9	6.9	6.9
	plutôt d'accord	32	31.7	31.7	38.6
	tout à fait d'accord	62	61.4	61.4	100.0
	Total	101	100.0	100.0	

projet intéressant					
« J'ai appris beaucoup de choses intéressantes. »					
« Je n'ai pas trouvé le thème si intéressant que ça. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	6	5.9	5.9	5.9
	opinion mitigée	6	5.9	5.9	11.9
	opinion positive	89	88.1	88.1	100.0
	Total	101	100.0	100.0	

Découverte					
« J'ai appris à connaître des cultures différentes (pratiques culturelles, croyances, modes de vie...). »					
« J'ai apprécié la découverte de lieux que je ne connaissais pas. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion mitigée	6	5.9	5.9	5.9
	opinion positive	95	94.1	94.1	100.0
	Total	101	100.0	100.0	

Satisfaction					
« Mes attentes n'ont pas été toutes satisfaites. »					
« Je me suis beaucoup amusé. »					
« J'ai perdu mon temps. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	15	14.9	14.9	14.9
	opinion mitigée	46	45.5	45.5	60.4
	opinion positive	40	39.6	39.6	100.0
	Total	101	100.0	100.0	

4. Impacts du projet

dimension européenne					
« J'ai une idée plus claire de l'Europe. »					
« J'ai plus d'intérêt pour les questions européennes. »					
« Je me sens plus européen qu'avant. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	13	12.9	13.0	13.0
	opinion mitigée	21	20.8	21.0	34.0
	opinion positive	66	65.3	66.0	100.0
	Total	100	99.0	100.0	
Manquante	Système manquant	1	1.0		
Total		101	100.0		

ouverture envers les autres					
« J'ai remarqué que malgré les origines différentes des participants, il est possible de partager des idées et des préoccupations communes. »					
« Je suis devenu plus ouvert à d'autres cultures. »					
« J'ai abandonné des préjugés. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	10	9.9	10.0	10.0
	opinion mitigée	11	10.9	11.0	21.0
	opinion positive	79	78.2	79.0	100.0
	Total	100	99.0	100.0	
Manquante	Système manquant	1	1.0		
Total		101	100.0		

compréhension participation					
« Je comprends mieux comment je peux participer activement à la société. »					
« Je comprends mieux comment je peux contribuer à diminuer les injustices dans la société. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	20	19.8	20.6	20.6
	opinion mitigée	17	16.8	17.5	38.1
	opinion positive	60	59.4	61.9	100.0
	Total	97	96.0	100.0	
Manquante	Système manquant	4	4.0		
Total		101	100.0		

prise de conscience					
« Je suis plus conscient des inégalités sociales existantes. »					
« Je pense plus aux conséquences globales que nos actions locales peuvent avoir. »					
« Je connais mieux les droits de l'homme et je comprends pourquoi il est important de les défendre. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	15	14.9	15.5	15.5
	opinion mitigée	17	16.8	17.5	33.0
	opinion positive	65	64.4	67.0	100.0
	Total	97	96.0	100.0	
Manquante	Système manquant	4	4.0		
Total		101	100.0		

Je souhaite m'engager plus dans la société dans laquelle je vis.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	1 pas du tout d'accord	5	5.0	5.4	5.4
	2 plutôt pas d'accord	10	9.9	10.9	16.3
	3 plutôt d'accord	43	42.6	46.7	63.0
	4 tout à fait d'accord	34	33.7	37.0	100.0
	Total	92	91.1	100.0	
	Manquante		9	8.9	
Total		101	100.0		

intérêt pour questions politiques et sociales					
« Je m'intéresse plus aux questions politiques (par ex. élections, projets de lois, partis politiques, politique pour l'environnement, pour les étrangers, pour la jeunesse...). »					
« Je m'intéresse plus à ce qui se passe autour de moi. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	19	18.8	19.6	19.6
	opinion mitigée	19	18.8	19.6	39.2
	opinion positive	59	58.4	60.8	100.0
	Total	97	96.0	100.0	
Manquante	Système manquant	4	4.0		
Total		101	100.0		

J'ai une idée plus claire de ma propre identité (qui je suis, mes défauts et qualités).					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	pas du tout d'accord	5	5.0	5.4	5.4
	plutôt pas d'accord	12	11.9	12.9	18.3
	plutôt d'accord	36	35.6	38.7	57.0
	tout à fait d'accord	40	39.6	43.0	100.0
	Total	93	92.1	100.0	
	Manquante		8	7.9	
Total		101	100.0		

Je suis plus intéressé à participer à des projets de jeunes / pour jeunes.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	pas du tout d'accord	2	2.0	2.2	2.2
	plutôt pas d'accord	8	7.9	8.6	10.8
	plutôt d'accord	24	23.8	25.8	36.6
	tout à fait d'accord	59	58.4	63.4	100.0
	Total	93	92.1	100.0	
Manquante		8	7.9		
Total		101	100.0		

rapport à la mobilité					
« J'ai plus envie qu'avant de partir à l'étranger. »					
« Je me sens plus à l'aise pour gérer mes voyages et mes séjours à l'étranger. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	5	5.0	5.2	5.2
	opinion mitigée	3	3.0	3.1	8.3
	opinion positive	88	87.1	91.7	100.0
	Total	96	95.0	100.0	
Manquante	Système manquant	5	5.0		
Total		101	100.0		

J'ai maintenu de bons contacts avec certains participants.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	pas du tout d'accord	3	3.0	3.3	3.3
	plutôt pas d'accord	3	3.0	3.3	6.5
	plutôt d'accord	22	21.8	23.9	30.4
	tout à fait d'accord	64	63.4	69.6	100.0
	Total	92	91.1	100.0	
	Manquante		9	8.9	
Total		101	100.0		

Le projet n'a rien changé pour moi.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	tout à fait d'accord	3	3.0	3.2	3.2
	plutôt d'accord	2	2.0	2.1	5.3
	plutôt pas d'accord	22	21.8	23.4	28.7
	pas du tout d'accord	67	66.3	71.3	100.0
	Total	94	93.1	100.0	
	Manquante		7	6.9	
Total		101	100.0		

engagement après projet					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	1	17	16.8	22.1	22.1
	2	15	14.9	19.5	41.6
	3	14	13.9	18.2	59.7
	4	16	15.8	20.8	80.5
	5	6	5.9	7.8	88.3
	6	5	5.0	6.5	94.8
	7	3	3.0	3.9	98.7
	9	1	1.0	1.3	100.0
	Total	77	76.2	100.0	
Manquante	0	24	23.8		
Total		101	100.0		

lien engagement-projet					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	28	27.7	37.8	37.8
	Non	46	45.5	62.2	100.0
	Total	74	73.3	100.0	
Manquante	-77	27	26.7		
Total		101	100.0		

mobilité après projet					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	1	18	17.8	21.4	21.4
	2	16	15.8	19.0	40.5
	3	20	19.8	23.8	64.3
	4	14	13.9	16.7	81.0
	5	9	8.9	10.7	91.7
	6	5	5.0	6.0	97.6
	7	2	2.0	2.4	100.0
		Total	84	83.2	100.0
Manquante	0	17	16.8		
Total		101	100.0		

lien départ-projet					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	21	20.8	24.1	24.1
	Non	66	65.3	75.9	100.0
	Total	87	86.1	100.0	
Manquante	-77	14	13.9		
Total		101	100.0		

5. Compétences acquises lors du projet

As-tu acquis de nouvelles compétences en participant au projet ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui, certainement	38	37.6	40.9	40.9
	Oui, à un certain degré	43	42.6	46.2	87.1
	Non, pas vraiment	9	8.9	9.7	96.8
	Non, pas du tout	3	3.0	3.2	100.0
	Total	93	92.1	100.0	
Manquante	-77	8	7.9		
Total		101	100.0		

Communication					
« Je me sens plus à l'aise pour parler devant un groupe ou un public. »					
« Je me sens plus à l'aise pour parler dans une langue étrangère. »					
« J'exprime mes idées avec plus de conviction. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	8	7.9	8.6	8.6
	opinion mitigée	9	8.9	9.7	18.3
	opinion positive	76	75.2	81.7	100.0
	Total	93	92.1	100.0	
Manquante	Système manquant	8	7.9		
Total		101	100.0		

Relationnel					
« J'ai appris à travailler en groupe. »					
« J'ai appris à écouter les autres. »					
« J'établis plus facilement le contact avec les autres. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	15	14.9	16.1	16.1
	opinion mitigée	13	12.9	14.0	30.1
	opinion positive	65	64.4	69.9	100.0
	Total	93	92.1	100.0	
Manquante	Système manquant	8	7.9		
Total		101	100.0		

J'arrive à mieux me servir des outils informatiques.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	pas du tout d'accord	32	31.7	35.2	35.2
	plutôt pas d'accord	20	19.8	22.0	57.1
	plutôt d'accord	27	26.7	29.7	86.8
	tout à fait d'accord	12	11.9	13.2	100.0
	Total	91	90.1	100.0	
	Manquante		10	9.9	
Total		101	100.0		

autonomie et initiative					
« Je recherche plus facilement des informations sur des thèmes qui m'intéressent. »					
« J'ai appris à prendre des initiatives. »					
« J'apprends de façon plus autonome et responsable. »					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	12	11.9	12.9	12.9
	opinion mitigée	24	23.8	25.8	38.7
	opinion positive	57	56.4	61.3	100.0
	Total	93	92.1	100.0	
Manquante	Système manquant	8	7.9		
Total		101	100.0		

Je connais mieux mes droits et devoirs civiques.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	pas du tout d'accord	16	15.8	17.8	17.8
	plutôt pas d'accord	24	23.8	26.7	44.4
	plutôt d'accord	38	37.6	42.2	86.7
	tout à fait d'accord	12	11.9	13.3	100.0
	Total	90	89.1	100.0	
	Manquante		11	10.9	
Total		101	100.0		

J'arrive à gérer et organiser un projet.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	pas du tout d'accord	7	6.9	7.8	7.8
	plutôt pas d'accord	29	28.7	32.2	40.0
	plutôt d'accord	30	29.7	33.3	73.3
	tout à fait d'accord	24	23.8	26.7	100.0
	Total	90	89.1	100.0	
	Manquante		11	10.9	
Total		101	100.0		

J'ai appris à m'exprimer de façon créative ou artistique (musique, image, corps...).					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	pas du tout d'accord	9	8.9	10.0	10.0
	plutôt pas d'accord	19	18.8	21.1	31.1
	plutôt d'accord	31	30.7	34.4	65.6
	tout à fait d'accord	31	30.7	34.4	100.0
	Total	90	89.1	100.0	
	Manquante		11	10.9	
Total		101	100.0		

J'ai pu mettre en pratique les savoirs que j'ai appris à l'école (mathématiques, sciences, technologies etc.)					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	pas du tout d'accord	12	11.9	13.3	13.3
	plutôt pas d'accord	31	30.7	34.4	47.8
	plutôt d'accord	30	29.7	33.3	81.1
	tout à fait d'accord	17	16.8	18.9	100.0
	Total	90	89.1	100.0	
	Manquante	11	10.9		
Total		101	100.0		

6. Inclusion sociale

Avais-tu des difficultés pour payer ta participation au projet et les dépenses qui y étaient liées ?				
		Value	Count	Percent
N	Valid	91		
	Missing	10		
Labeled Values	1	Oui	5	5.0%
	2	Non	85	84.2%

Lors de ta participation, étais-tu dans un des cas suivants : échec scolaire, problèmes de santé, difficultés financières, handicap, problèmes à communiquer dans les langues officielles du pays, problèmes familiaux, autre...					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	0	68	67.3	67.3	67.3
	1	24	23.8	23.8	91.1
	2	7	6.9	6.9	98.0
	3	2	2.0	2.0	100.0
	Total	101	100.0	100.0	

Tableau croisé situation difficile * progrès situation						
Effectif						
		progrès situation				Total
		Oui, certainement	Oui, à un certain degré	Non, pas vraiment	Non, pas du tout	
situation difficile	0	6	5	10	4	25
	1	10	6	7	1	24
	2	2	3	1	1	7
	3	1	1	0	0	2
Total		19	15	18	6	58

7. Équilibre hommes – femmes

égalité du traitement					
Pendant le projet, les hommes et les femmes avaient-ils les mêmes tâches et responsabilités?					
Tes idées et opinions ont-elles été traitées de la même façon que celles du sexe opposé?					
As-tu été respecté par les participants du sexe opposé?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	opinion négative	1	1.0	1.0	1.0
	opinion mitigée	3	3.0	3.0	4.0
	opinion positive	96	95.0	96.0	100.0
	Total	100	99.0	100.0	
Manquante	Système manquant	1	1.0		
Total		101	100.0		

8. Reconnaissance de l'éducation non formelle

As-tu reçu un Youthpass pour avoir participé au projet ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	42	41.6	45.7	45.7
	Non	50	49.5	54.3	100.0
	Total	92	91.1	100.0	
Manquante	-77	9	8.9		
Total		101	100.0		

As-tu été informé de son utilité ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	46	45.5	50.5	50.5
	Non	26	25.7	28.6	79.1
	Je ne sais plus	19	18.8	20.9	100.0
	Total	91	90.1	100.0	
Manquante	-77	10	9.9		
Total		101	100.0		

Mentionnerais-tu ta participation au projet lors d'une candidature pour un stage/travail (dans un CV ou lors d'un entretien d'embauche...)?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	76	75.2	84.4	84.4
	Non	14	13.9	15.6	100.0
	Total	90	89.1	100.0	
Manquante	-77	11	10.9		
Total		101	100.0		

Penses-tu avoir augmenté tes chances pour trouver un travail grâce à la participation à ce projet ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui, certainement	15	14.9	16.3	16.3
	Oui, à un certain degré	47	46.5	51.1	67.4
	Non, pas vraiment	22	21.8	23.9	91.3
	Non, pas du tout	8	7.9	8.7	100.0
	Total	92	91.1	100.0	
Manquante	-77	9	8.9		
Total		101	100.0		

Es-tu conscient du fait que les projets de « Jeunesse en Action » sont des projets d'apprentissage non formel (c.à.d. des apprentissages en dehors du cadre formel des études scolaires ?)					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	76	75.2	83.5	83.5
	Non	15	14.9	16.5	100.0
	Total	91	90.1	100.0	
Manquante	-77	10	9.9		
Total		101	100.0		

Comment juges-tu l'utilité des apprentissages non formels ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Très utile	70	69.3	78.7	78.7
	Plutôt utile	19	18.8	21.3	100.0
	Total	89	88.1	100.0	
Manquante	-77	12	11.9		
Total		101	100.0		

9. Satisfaction

Es-tu satisfait de l'organisation du projet ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Très satisfait	45	44.6	49.5	49.5
	Plutôt satisfait	35	34.7	38.5	87.9
	Plutôt pas satisfait	6	5.9	6.6	94.5
	Pas du tout satisfait	5	5.0	5.5	100.0
	Total	91	90.1	100.0	
Manquante	-77	10	9.9		
Total		101	100.0		

Quels sont les aspects de l'organisation qui n'étaient pas complètement satisfaisants ?				
		Réponses		Pourcentage d'observations
		N :	Pourcentage :	
appréciation de l'organisation	aspects du projet (logement, alimentation, activités, planning)	21	35.6%	41.2%
	problèmes avec l'organisation porteuse du projet	18	30.5%	35.3%
	participant pas pris au sérieux	6	10.2%	11.8%
	retard de la réponse de la CE	2	3.4%	3.9%
	problème avec l'agence nationale	1	1.7%	2.0%
	problème avec le budget	3	5.1%	5.9%
	aucun problème	6	10.2%	11.8%
	autre	2	3.4%	3.9%
Total		59	100.0%	115.7%
a. Groupe				

Lors de ta participation au projet, étais-tu conscient du fait qu'il s'agissait d'un projet réalisé dans le cadre du programme européen « Jeunesse en Action » ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	74	73.3	82.2	82.2
	Non	9	8.9	10.0	92.2
	Je ne sais plus	7	6.9	7.8	100.0
	Total	90	89.1	100.0	
Manquante	-77	11	10.9		
Total		101	100.0		

Es-tu satisfait de la durée des activités/du projet?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui, je suis satisfait	66	65.3	72.5	72.5
	Non, c'était trop court	21	20.8	23.1	95.6
	Non, c'était trop long	4	4.0	4.4	100.0
	Total	91	90.1	100.0	
Manquante	-77	10	9.9		
Total		101	100.0		

Tableau croisé appréciation durée * type de projet							
			type de projet				Total
			Un échange entre groupes de jeunes (Action 1.1 ou 3.1)	Une initiative de jeunes (Action 1.2)	Un service volontaire européen (Action 2)	Une rencontre entre jeunes et responsables politiques (Action 5.1)	
appréciation durée	Oui, je suis satisfait	Effectif	24	8	24	5	61
		% compris dans v_3 type de projet	64.9%	88.9%	75.0%	100.0%	73.5%
	Non, c'était trop court	Effectif	12	1	5	0	18
		% compris dans v_3 type de projet	32.4%	11.1%	15.6%	.0%	21.7%
	Non, c'était trop long	Effectif	1	0	3	0	4
		% compris dans v_3 type de projet	2.7%	.0%	9.4%	.0%	4.8%
Total		Effectif	37	9	32	5	83
		% compris dans v_3 type de projet	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Participerais-tu une nouvelle fois au programme « Jeunesse en Action » ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	80	79.2	89.9	89.9
	Non	9	8.9	10.1	100.0
	Total	89	88.1	100.0	
	Manquante	12	11.9		
Total		101	100.0		

Conseillerais-tu à un ami de participer à un projet réalisé dans le cadre du programme « Jeunesse en Action » ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	86	85.1	95.6	95.6
	Non	4	4.0	4.4	100.0
	Total	90	89.1	100.0	
	Manquante	11	10.9		
Total		101	100.0		

—

INSIDE

is an interdisciplinary research unit comprising scholars from psychology, sociology, educational sciences, social work and pedagogics dedicated to the study of individual and social development in times of rapid social changes.

—

INSIDE

est une unité de recherche interdisciplinaire dans laquelle coopèrent des psychologues, sociologues, pédagogues ainsi que des chercheurs en travail social. Elle se consacre surtout à la recherche sur le développement individuel et social dans une époque marquée par des changements sociaux rapides.

—

Route de Diekirch
L-7220 Walferdange

T +352 46 66 44 1
www.uni.lu/recherche/flshase/inside



cesise



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration

